Quatrième Année. — N° 1166. CINQ CENTIMES Mardi 19 Avril 1898.

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français ! Journal Populaire, Républicain Catholique Christ et Liberté

ABONNEMENTS

	UN AN	MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES
Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région :
Exclusivement
AUX BUREAUX DU JOURNAL
A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1898

LA JOURNÉE

Le discours de M. Méline à Remiremont est aujourd'hui commenté dans toute la presse. Tous les journaux vraiment indépendants et sincèrement républicains sont unanimes à reconnaître, dans les nouvelles déclarations du président du conseil, cette largeur d'esprit et cette loyauté de sentiments que nous avions pu reconnaître en d'autres circonstances déjà, et dont les ministères francs-maçons de la concentration républicaine nous avaient désaccoutumés depuis longtemps.

Emile Zola vient de clore la liste de ses témoins. Il a signifié au parquet de Seine-et-Oise son intention de citer à la barre le traître Alfred Dreyfus, détenu à l'Ile du Diable.

Les manifestations patriotiques, dirigées contre les Etats-Unis, continuent à se produire en Espagne. L'effervescense est grande dans tout le pays.

La Chambre des représentants américains a adopté hier les résolutions votées par le Sénat, sans reconnaître toutefois l'indépendance cubaine. La situation est très grave.

Politique nationale

M. Méline a prononcé dimanche à Remiremont un magistral discours, qui mérite pleinement le retentissement considérable qu'il ne manquera pas d'avoir.

Après deux ans d'expérience ministérielle — et quelle expérience, si l'on se souvient des assauts furieux et répétés qu'il a subis ! — le président du conseil a essayé d'exposer le programme d'un gouvernement durable, honnête et fort, qui nous consolerait des tristesses et des déboires que les cabinets, trop nombreux, mais tous également impuissants et sectaires de ces dernières années nous out causés.

***

Et il nous plait de constater que M. Meline, voulant résumer son discours dans une formule claire et propre à servir de signe de ralliement, l'a terminé par ces mots : « La politique des « résultats féconds, cherchant à unir « les Français sur le terrain de la Ré« publique, à réaliser pacifiquement « tous les progrès, est la *politique ré« publicaine nationale*, acclamée par « le suffrage universel. »

Or n'est-ce point là justement le terrain qu'on préconisait ici-même, l'autre jour d'accord avec M. Judet ? — N'est-ce point là le terrain qui convient essentiellement à l'heure présente, où tous les citoyens Français sentent l'impérieux besoin de faire front à la fois contre le socialisme révolutionnaire, et contre les anarchistes inconscients ou non, qui exploitent, à la suite des juifs, les hontes de l'affaire Zola-Dreyfus au détriment de l'honneur et de la dignité de la Patrie ?

***

Sur ce terrain national, M. Méline ne veut point d'une politique purement négative : et il propose, comme programme des travaux de la Chambre prochaine — facilités par une sérieuse réforme de son règlement intérieur — ces trois problèmes, dont l'étude et la solution s'suffisent, en effet, très amplement à occuper toute une législature: la décentralisation, l'organisation de caisses de retraites pour les travailleurs, et enfin la révision de notre système fiscal, par l'*impôt démocratique sur les revenus*, qui n'a rien de commun avec les projets inquisitoriaux autant que chimériques de MM. Doumer et Bourgeois.

Certains, alléchés par les vastes plans de réorganisation sociale et par la surenchère des promesses que fait naître l'approche du scrutin législatif, trouveront que c'est bien peu. — Il nous semble, au contraire, que c'est beaucoup, pour qui veut, non point seulement promettre, mais tenir, et que le ministère qui prendra l'initiative de ces réformes aura besoin d'être soutenu par une majorité gouvernementale fidèle et sûre qui le mette à l'abri de l'obstruction stérile si chère aux oppositions de parti pris.

***

M. Méline l'a compris : il ne doute pas que le suffrage universel lui accorde cette majorité vraiment républicaine, et c'est pour cela qu'il fait appel à l'union de tous les Français sur le terrain de la République.

Et, c'est par la surtout que M. Méline a proclamé sa volonté de perpétuer la rupture entre la politique nouvelle, la politique nationale et l'ancienne politique sectaire chère à Brisson, aux francs-maçons et aux radicaux.

Pour ceux-ci, le premier article de leur programme est le stupide « anticléricalisme ». M. Méline répond : « La France est religieuse ; elle est at« tachée à sa foi qui est l'œuvre des « siècles et ne veut pas qu'on porte at« teinte à sa liberté de conscience. » Et s'il s'oppose — et avec raison — à ce que « le clergé sortant de son mi« nistère, fasse invasion dans la politique », il se garde de confondre ce « cléricalisme » qu'il repousse avec le catholicisme qu'il respecte.

Les francs-maçons et les radicaux ont pour mot d'ordre : guerre aux « ralliés ! » Le passage le plus remarquable du discours de M. Méline est celui dans lequel, parlant de l'adhésion loyale de la presque unanimité des Français à la République, le président a dit : « Je considère pour ma part ce « mouvement comme une grande vic« toire pour la République et je dé« clare hautement que j'en suis fier. »

***

Les sectaires, les politiciens vont crier plus fort que jamais à l'alliance du ministère et de la « réaction cléricale. » Ce sera une nouvelle preuve de l'excellence du terrain sur lequel M. Méline s'est placé. Et d'ailleurs, le président du conseil n'a-t-il pas, visiblement, exprimé l'opinion de la très grande majorité des citoyens ?

Dès lors que devrait lui importer le sentiment des partisans, avoués ou sournois, de la « concentration », c'est-à-dire de ceux qui voudraient faire de la République leur domaine propre, et de la France comme une sorte de pays conquis dont l'exploitation leur devrait être perpétuellement réservée ?

***

Cependant il ne semble pas que M. Méline ait su mépriser suffisamment ces attaques. Ce n'est pas impunément que l'on vit dans le cadre étroit et dans l'atmosphère raréfiée des milieux parlementaires : l'on est porté à tenir moins compte des sentiments de la masse des citoyens que de ceux des hommes politiques, et l'on veut leur faire des concessions.

D'où cette façon un peu maladroite — car que gagne-t-on à vouloir trop prouver ? — d'expliquer et comme d'excuser le « ralliement ». — D'où, encore, des appels non déguisés à cette « seule concentration possible » que sera celle des modérés amis de M. Méline et de certains « radicaux de gouvernement ».

« Le suffrage universel ne veut plus marcher dans la nuit », a dit excellemment M. Méline au début de son discours. Or, c'est encore la nuit que ces intrigues qui ont pour but de ménager l'avenir politique de M. Barthou, et les ambitions ministérielles de MM. Poincaré, Ribot, Delcassé et autres de même opinion.

Et le pays, qui ne comprend rien à ces intrigues, ne comprendrait pas qu'on sacrifiât à leur succès celui de la *politique nationale*.

***

En un mot, après des déclarations si franches, il faut une action résolue, — et qui ne paraisse pas les contredire. Nous sommes à un tournant de notre histoire politique : M. Méline a vu la voie nouvelle dans laquelle il faut s'engager : il faut qu'il ait le courage de la suivre.

Il faut, s'il est vraiment un homme de gouvernement, qu'il sache prendre la direction de cette « politique nationale qu'il a définie, — dût-il froisser des professionnels de l'ancienne politique, même parmi ses collaborateurs et ses amis.

Le pays a jusqu'à ce jour accueilli favorablement ses paroles. Il l'attend à l'œuvre.

PHILÉAS.

POLITIQUE GÉNÉRALE

A propos d'une ambassade et d'une nonciature

La décision du Sultan essayant d'établir une ambassade turque près le Saint-Siège a une importance extraordinaire, et comme fait diplomatique et comme symptôme. Cette création, nécessitant par raison de devoir international, l'établissement parallèle d'une nonciature à Constantinople, marquerait la fin du protectorat français dans le Levant. Ainsi s'expliqueraient les voyages des diplomates turcs entre le Pyrée et le Bosphore ; la « mission » du cardinal Kopp à Rome ; les négociations de la Chancellerie de Berlin avec le cardinal Ledochowski et la Propagande ; le projet qu'on attribue en Allemagne au Sultan de donner au *Kaiser* le cénacle de Jérusalem ; les oppositions à la nomination du nouveau patriarche melchite francophile d'Alexandrie ; les actes arbitraires de la Sublime-Porte contre l'université des jésuites français à Beyrouth, et d'autres indications précieuses, dont la *France Libre* a fait le relevé à mesure qu'elles se produisaient.

Tout ce travail ne surprend point la Cour de Rome, en vertu de la solidarité des deux protectorats en Chine et dans le Levant.

L'établissement d'une nonciature à Constantinople, conséquence diplomatique nécessaire de la création d'une ambassade turque à Rome, couperait, en effet, le lien entre la France, la Porte et le Saint Siège. La délégation apostolique, qui doit être remplacée par une nonciature autonome, est placée sous l'égide de l'ambassade de France à Constantinople. C'est par l'ambassadeur que le délégué apostolique, ainsi que tous les chrétiens et tous les missionnaires, sont reçus par le Sultan et traitent leurs affaires auprès de la Sublime Porte. C'est là le couronnement diplomatique et officiel du protectorat. Si la nonciature remplaçait la délégation, ce lien se briserait, la nonciature n'aurait plus besoin de la France. C'est elle qui traiterait directement les affaires, et celles de la Papauté et des chrétiens.

Ce serait l'effondrement du protectorat séculaire. On comprend ainsi les semi-confidences de certains journaux allemands, qui nous annonçaient *sotto voce* des transformations radicales dans la position des affaires religieuses dans le Levant. Tel organe, par exemple, disait certaine l'appropriation d'une partie du protectorat par l'Allemagne. La suprématie religieuse de la France finirait au moment où se lève en Orient et à Constantinople l'hégémonie de l'Allemagne. Ceci aurait produit celà.

Le Pape n'acceptera pas ce don : *Timeo Danaos et dona ferentes*. C'est une étrange situation que celle du Saint-Père, obligé de refuser une institution qui rehausserait le prestige et l'action de la Papauté. Mais dans les circonstances présentes, et et en vertu même des faits que j'explique succinctement, une acceptation de la part du Vatican équivaudrait à un acte d'hostilité, non seulement contre le protectorat et le quai d'Orsay, mais contre la France et la Propagation de la Foi. Les adversaires de la France ont fait un calcul faux. Ils n'ont pas analysé tous les éléments de la situation. La Papauté a besoin de la France qui est une de ses voies respiratoires, soit au point de vue de la Propagation de la Foi, soit pour le budget du Pape. Le ralliement en France entraîne, de la part du Saint Père, un ensemble de mesures et d'attitudes de sympathie et de bienveillante intervention. Soutenir la France à l'intérieur pendant qu'il la combattrait ou la laisserait combattre dans un de ses plus féconds boulevards, serait non seulement une contradiction, mais encore et surtout une ironie. D'ailleurs, les rapports entre le quai d'Orsay et le Pape ont revêtu, depuis deux ans, un caractère d'intimité. M. Hanotaux, après la fâcheuse éclipse du *Kulturkampf*, a enfin compris le poids diplomatique du protectorat, la valeur inappréciable d'une collaboration sérieuse avec le Vatican. Ce n'est pas au moment où tout évolue en France et où tout va se passer, que Léon XIII imprimerait cette secousse au protectorat et à la politique générale de la France. Les Turcs et leurs protecteurs ont choisi maladroitement leur heure ; le guet-apens était connu, éventé, partant empêché. La politique des dénis et des cupidités ne réussit que dans la nuit, et par la force, pendant que les cités dorment, et que le droit est faiblesse.

Enfin, le Saint-Père ne veut pas lâcher la proie pour l'ombre. Où tomberait le protectorat ? Il sait bien que l'Allemagne veut substituer son hégémonie à l'hégémonie catholique de la France, mais il n'a pas la confiance. De 1852 à 1868, la Prusse se forgeait en Europe la réputation d'un état très sympathique à l'église. C'était son renom. Mais le *Kulturkampf* est venu incendier ces moissons et lever le voile sur les arrière-pensées et le triple fond de la politique des Hohenzollern. L'établissement d'une ambassade turque à Rome et d'une nonciature romaine à Constantinople serait sans doute un prélude prestigieux au voyage du *kaiser* à Jérusalem. Mais Rome a d'autres intérêts : elle y veillera.

Cette idée d'une ambassade et d'une nonciature est née du *Kulturkampf* français. Ceux qui ont prétendu connaître la « pensée de derrière la tête » de M. de Bismarck, ont même cru qu'une des raisons déterminantes du *Kulturkamp* prussien a été *d'internationaliser* ce conflit, et surtout de l'implanter en France, pour brouiller ces deux collaboratrices séculaires : la France et la Papauté. Pendant la tourmente, la Prusse, qui se rapprocherait du Vatican, prendrait les remparts extérieurs et catholiques de la France. Ce qui est indiscutable, absolument historique, c'est que le jour où l'article VII était voté au Palais-Bourbon, l'intrigue a continué à Constantinople et à Rome. Ici et là, les représentants du *Kaiser* et du Sultan soulevaient l'idée de la double mission diplomatique permanente. Rome hésitait. Sans M. de Béhaine qui entendait, par l'argument du protectorat, maintenir le Concordat et les rapports entre Rome et Paris, cette intrigue aurait peut-être réussi : des groupes importants se montraient favorables à cette substitution. Quand l'idée échoua, vint la proposition de l'Angleterre, appuyée par la Triple Alliance, de créer à Pékin une nonciature apostolique.

Voyez les coïncidences de l'histoire. Au moment où le Turc, appuyé par des chrétiens, veut créer la nonciature à Constantinople, Léon XIII qui, un instant, désirait établir dans le Céleste-Empire une représentation diplomatique de premier ordre, travaille, à l'heure qu'il est, à fixer à Pékin une délégation sur le modèle de celle de Constantinople, que les adversaires de la France brûlent d'envie de remplacer par une nonciature. Le Pape cimente, pendant que les autres ébranlent le protectorat. Qui l'emportera ?

Il y a là, convenons-en, une des questions les plus singulières et les plus grosses d'avenir. Si les lecteurs de la *France Libre* veulent mon humble avis sur l'issue de ce duel courtois, j'estime qu'il dépendra du développement de la politique intérieure de la France. Se rapprocher du Pape ; coopérer à son œuvre ; s'appuyer sur lui ; au dedans, nettoyer les étables d'Auglas du *Kulturkampf* ; évoluer lentement vers l'ordre et la stabilité : tel est l'instrument de sauvetage. Sans cette orientation, le Pape lui-même ne pourra pas, à la longue, combattre à la fois la logique des choses, le développement organique des missions et les travaux de termites des adversaires. Je dirais à la France : *Res tua agitur*.

Un diplomate.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

M. FÉLIX FAURE A NICE

Nice. — Le président de la République n'est pas sorti ce matin. Dans l'après midi il fera sa dernière excursion. Il partira à 6 h. 1/2 pour Paris.

LE NOMBRE DES CANDIDATURES

Paris. — Le nombre des déclarations de candidatures effectuées à l'heure présente dans toute la France s'élève à 750 pour 581 sièges législatifs.

Il convient de remarquer que le décret de convocation des électeurs qui a été promulgué le 13 avril au *Journal Officiel* n'a été affiché qu'un ou deux jours après dans les arrondissements les plus éloignés et c'est seulement de ce jour de l'affichage qu'a commencé à courir le délai pour les déclarations de candidature c'est ce qui explique que le nombre des déclarations ne soit pas plus élevé aujourd'hui.

LA CANDIDATURE CASIMIR-PERIER

Paris. — Il est beaucoup question, depuis quelques jours, de l'éventualité de la candidature de M. Casimir-Perier, ancien président de la République, dans la circonscription de l'Aube qu'il a représentée à la Chambre jusqu'à sa désignation par le Congrès ; il est bien exact qu'un groupe important d'électeurs de l'Aube s'efforce de vaincre les résistances de M. Casimir Perier, mais il n'a pu actuellement le faire revenir sur sa détermination de ne pas rentrer dans la vie politique.

LES REINES DE HOLLANDE A PARIS

Paris. — La reine Wilhelmine et la régente ont visité ce matin le musée du Luxembourg.

Cette visite a pris la plus grande partie de la matinée des souveraines qui ont ensuite parcouru le jardin. En quittant le Luxembourg, la reine Wilhelmine s'est rendue, accompagnée de sa suite, à la légation des Pays-Bas, où un déjeuner était donné en son honneur par le chevalier de Stuers, ministre des Pays-Bas.

Versailles. — La reine Wilhelmine de Hollande et sa mère la reine régente sont arrivées à Versailles par le train spécial, à 3 h. 20. Elles se sont rendues en landau découvert au château. Les reines doivent repartir de Versailles, ce soir, à 6 h. 20, par un train qui arrivera à Paris à 6 h. 50.

CONGRÈS DES PROPRIÉTAIRES CHRÉTIENS

Paris. — Ce matin s'est ouvert, dans la salle de la Société de Géographie le concours annuel de la Société des propriétaires et capitalistes chrétiens.

Les membres du congrès avaient assisté préalablement à une messe basse célébrée à 8 h. 1/2 à Saint-Thomas d'Aquin, en mémoire des sociétaires défunts.

Le marquis de Beaucourt présidait le congrès où diverses questions relatives à la propriété rurale ont été discutées.

L'Affaire Zola

LE DERNIER TÉMOIN

Paris. — Zola vient de faire notifier au parquet de Versailles le nom d'un nouveau témoin qu'il demande à faire entendre. Ce témoin n'est autre que l'ex-capitaine Dreyfus, le déporté de l'île du Diable. La liste est close d'une façon définitive, car les délais de citation sont aujourd'hui expirés.

LA TACTIQUE DE ZOLA

Paris. — Il est exact, ainsi que l'a annoncé un journal du matin, que l'ex-capitaine Dreyfus ait été cité comme témoin à la requête de Emile Zola.

La notification de sa citation a été faite au Parquet général.

Il se confirme également que les débats seront présidés par le premier président Périvier et que le siège du ministère public sera occupé par le procureur général Bertrand.

D'après certains bruits qui courent dans les couloirs du Palais de Justice, les débats de l'affaire Zola seraient brusquement interrompus dès le premier jour par suite d'un incident d'audience. Le défenseur de Zola aurait, paraît-il, l'intention de déposer des conclusions à fin de nullité de la nouvelle plainte portée contre son client ; les membres du conseil de guerre ayant acquitté le commandant Esterhazy n'étant pas d'après lui compétents pour formuler cette plainte et que seul le conseil de guerre permanent siégeant à Paris aurait eu qualité pour la déposer.

Toujours d'après les mêmes bruits, si la Cour d'assises ne rendait pas un arrêt faisant droit à ces conclusions, son intention serait de se pourvoir immédiatement en cassation, et si ce pourvoi était admis, l'affaire serait interrompue de ce fait.

LE PROCUREUR MANAU

Paris. — L'agence Havas publie :

M. Manau, procureur général près de la Cour de cassation ait l'intention de demander sa mise à la retraite.

LE CHANTAGE DREYFUS

Esterhazy et le syndicat

Paris. — Le *Jour* publie ce soir la déclaration suivante du colonel L..., aujourd'hui en retraite, anciennement attaché au bureau des renseignements du ministère de la guerre :

« La tactique des journaux dreyfusards est, dit-il, de faire du commandant Esterhazy l'agent de l'état-major. Rien n'est plus faux. Esterhazy a bien été employé au service des renseignements, mais en 1877 et 1878, avec l'ex-commandant Well, aujourd'hui agent du grand rabbin Zadoc Kahn, qui déposa devant le conseil de guerre contre son ancien ami, il était lieutenant. Le bureau était en voie d'organisation,

« Il rendit alors des services à peu près nuls.

« Depuis 14 ou 15 ans au moins, le commandant Esterhazy n'a rien de commun avec le service des renseignements. Il est donc absurde de prétendre, ainsi que je l'ai lu dans le fameux papier Casella, qu'Esterhazy ait remis 162 communications — pourquoi pas dix mille — au colonel Schwartzkoppen à titre d'agent de l'Etat-major français.

« J'ajoute qu'il est non moins absurde de prétendre qu'Esterhazy est protégé par l'état-major, qu'il n'a pas servi et qui ne s'est nullement servi de lui.

« Ce que l'on ne veut pas, c'est qu'on se serve de lui pour innocenter Dreyfus, l'unique traître en l'affaire. Le commandant Esterhazy n'a eu qu'un seul protecteur, celui qu'on a appelé la dame voilée. Ce protecteur, qu'on le cherche dans l'entourage du colonel Picquart. Tout le monde le connaît. Le juge d'instruction Bertulus lui-même est parfaitement au courant de son identité.

« M. Bertulus ne souffle mot, d'ailleurs, comme s'il était de mèche avec le syndicat en trahison. En résumé, les feuilles dreyfusardes, inspirées par Schwartzkoppen et Panizzardi, disent le contraire de la vérité en affirmant qu'Esterhazy est un agent du service des renseignements, qui a été à ce titre en rapport avec ces attachés étrangers.

« Schwartzkoppen a menti en affirmant qu'il avait reçu 162 communications, fausses ou non, d'Estherhazy. et Panizzardi, son complice, a menti également en affirmant qu'il n'avait pas connu Dreyfus. »

Le colonel Panizzardi

Paris. — l'Agence Havas nous télégraphie :

Le *Siècle* nous communique la rectification suivante du colonel Panizzardi dont il avait annoncé la publication prochaine dans une note que nous avons reproduite : Ce journal, dans son numéro de samedi disait que le colonel Panizzardi avait déclaré à l'un de ses rédacteurs qu'un rédacteur du *Jour* s'était bien présenté le matin à son domicile, mais que lui, colonel Panizzardi, avait refusé tout entretien avec le rédacteur du *Jour* sur les conversations qu'il a eues avec M. Casella ; aussitôt que M. Henri Casella fut informé de la publication du *Jour*, il télégraphia au colonel Panizzardi qui lui a répondu de Berne par dépêche en ces termes :

Berne, 6 h. 55.

Rectification touchant notre conversation doit avoir paru dans le *Siècle* de ce matin. Il y est dit que je me suis refusé même de répondre sur ce sujet déclarant toutefois que l'armée française a toutes mes sympathies ; je ne suis pas responsable des commentaires d'un journal sur un échange de quelques phrases que j'ai eu fortuitement en sortant de chez moi et qui n'a duré qu'une minute.

PANIZZARDI,
Berne, hôtel Bernerhof.

Conférence de M. Étienne Lamy

Paris. — Ce soir, M. Etienne Lamy, ancien député de l'Assemblée nationale et de la Chambre de 1871 à 1881 et qui depuis s'est voué à l'étude des questions sociales et économiques, a prononcé ce soir, à la salle Wagram, un important discours sur *les catholiques et la situation présente*. Cette réunion a eu lieu, sous les auspices de la Fédération électorale, présidée par M. Etienne Lamy et qui a pour but de grouper les catholiques français sur le terrain de la République.

De nombreux délégués étaient arrivés de diverses parties de la France pour entendre les paroles de l'ancien député du Jura.

Nous donnerons demain, un compte rendu détaillé de la conférence de M. Etienne Lamy.

LE Conflit hispano-américain

Une solution possible

New-York. — Une dépêche de Washington au *Herald* dit qu'il existe des indications pour montrer que les efforts faits pour arriver à un accord sur la résolution substituée, samedi dernier, par le Sénat, n'aboutiront à rien, et que la solution finale sera l'adoption d'un compromis qui ne comportera pas la reconnaissance de la République cubaine.

Conflit parlementaire aux Etats-Unis

Londres. — D'après le correspondant du *Globe* à New-York, le rapport de la commission des affaires étrangères de la Chambre sur la résolution du Sénat qui sera envoyé aujourd'hui conclura au rejet de cette résolution et à la réunion d'une commission mixte.

Ce rapport sera probablement présenté à la Chambre dès demain, mais la discussion de la Chambre et la recherche d'une résolution conjointe retarderont encore d'une semaine la remise au [illegible]

Le président et les ministres considèrent que le droit de reconnaissance d'un gouvernement appartient, d'après la constitution au pouvoir exécutif, et que, par conséquent, le président peut passer outre à toutes les résolutions du Congrès comportant la reconnaissance du gouvernement cubain.

Le même correspondant dit que le délai apporté par la procédure que nécessite la différence de vues entre les deux Chambres ne fait que prolonger le malaise actuel sans écarter la guerre.

Ce délai permettra aussi à la résolution du Sénat d'avoir son plein effet sur les chefs insurgés qui hésitent à négocier avec les délégués autonomistes.

Le vote du Sénat

New-York. — On dit que le président Mac-Kinley considère l'article relatif à la reconnaissance de l'indépendance cubaine voté par le Sénat comme une opposition faite personnellement à lui.

New-York. — On télégraphie de Washington au *New-York Herald* que M. Mac-Kinley se trouve embarrassé par la résolution du Sénat, car on sait qu'il est opposé à la reconnaissance de n'importe quel gouvernement cubain actuellement, et qu'il a tout fait pour temporiser. Les chefs du parti républicain disent que l'intégrité de ce parti dépend de sa soumission aux désirs du Président. Si ce principe prévaut, le Sénat devra s'incliner devant la Chambre, accepter ses décisions ou prolonger indéfiniment le débat.

La Chambre des représentants

New-York. — **La Chambre des représentants a adopté la résolution du Sénat, mais avec un amendement supprimant la reconnaissance de l'indépendance de Cuba.**

Les préparatifs des Etats-Unis

Une dépêche de New-York au *Daily Mail* annonce qu'on fait des plans ayant pour but d'obtenir l'argent nécessaire pour couvrir les frais de guerre. On augmente les taxes sur les bières, tabacs, thé, café et parfumerie. On propose une émission populaire de 500 millions de dollars. On concentre rapidement les troupes des Etats-Unis sur les côtes du golfe du Mexique et du Sud-Est. Les préparatifs pour le transport des troupes à Cuba sont terminés. Le major général Miles aura probablement le commandement de ces troupes.

Le gouvernement insurgé cubain a fait savoir qu'il mettra aux ordres des Etats-Unis toutes les forces dont il dispose.

Les conditions de la lutte

Paris. — Le *Gaulois* s'est entretenu avec un officier général espagnol des événements hispano-américains. Cet officier général, qui traversait Paris, regagnant son poste où il était rappelé d'urgence, considère la guerre comme inévitable, mais il ne croit pas qu'elle soit de nature à occasionner de grandes difficultés à l'Espagne, car elle se mettra en route dans les meilleures dispositions possibles. Quant aux Américains, ils entreront en campagne dans de très mauvaises conditions et il se pourrait bien qu'ils s'en rendissent compte aussitôt que le premier coup de canon aura été tiré... mais il sera trop tard.

Paris. — Le *Matin* est convaincu que, dès le début des opérations, l'armée espagnole se trouvera en état de réelle infériorité.

Sans doute, ajoute ce journal, il est noble de succomber debout ; mais ne serait-il pas plus conforme au vrai patriotisme de faire, en ce qui concerne Cuba, un pas de plus vers l'indépendance ? S'ils acceptent l'armistice et, plus tard, la paix, les insurgés réclameront l'extension de l'autonomie. Elle ne sera plus que nominale, et c'est pour un mot, une fiction, que la guerre éclaterait !

D'autre part, l'*Echo de Paris* écrit :

La flotte américaine est incontestablement supérieure à celle de l'Espagne, en nombre et en vitesse. Toutefois, si les Espagnols se bornent à pratiquer méthodiquement la guerre de course, ils fuiront peut être par arracher à leurs adversaires une paix honorable ; car ici les risques sont fort inégaux. Tandis que la marine marchande américaine compte en vapeurs et en voiliers réunis, 4.268 navires, le pavillon marchand de l'Espagne ne couvre que 1.546 navires.

Le commerce maritime des Etats-Unis offre donc à leur adversaire des prises considérables. Mais pour que les Espagnols obtiennent par la course les résultats décisifs, il leur faut se maintenir jusqu'au bout dans les positions stratégiques, à la Havane, à Porto-Rico, aux Canaries.

Or, la défense de ces bases d'opérations est loin d'être assurée. A Cuba, par exemple, l'insuffisance de la défense mobile sera cause que les Américains prendront pied facilement. Sans doute, les Espagnols tiendront bon à la Havane ; mais la durée de la résistance dépendra du maintien des communications avec la mère-patrie. Et qui ne voit que ces communications deviendront impossibles le jour où les Canaries, point de relâche intermédiaire, seront enlevées par l'ennemi ?

L'armée américaine

L'armée américaine jugée par le général Cluseret, qui, on le sait, servit dans les rangs des nordistes, avec le grade de général, pendant la guerre de sécession :

Il n'y a pas d'armée aux Etats-Unis.

25.000 hommes destinés aux Indiens du Far-West ne comptent pas.

Ce qu'il y a, ce sont des volontaires, très solides... et tant qu'on en veut, tout au moins autant qu'on en peut payer.

Ce que sont ces volontaires ?

Les ayant commandés pendant quatre ans, je les connais.

Cadres : braves gens et gens braves. Politiciens avant tout. Comme professionnels : zéro.

De la guerre de sécession, pas un grand capitaine n'est sorti. Au point de vue tactique, pas une conception, pas une manœuvre. Mais le triomphe, du nombre, de l'argent et de la qualité essentielle de la race, du Yankee : le bon [illegible]

ses stupides au service de la stupidité, devant la mort. Pas un mouvement, pas une conception. Deux rangées d'hommes sur lesquelles, pendant toute une journée, cent cinquante pièces d'artillerie alignées fauchèrent. Résultat ? L'alignement dans la mort comme dans la vie.

Allez à Antictam, vous retrouverez 30.000 cadavres alignés sur le dos au lieu de l'être sur les jambes ; une croix de bois sur l'estomac au lieu d'un fusil à la main, incapables de se mouvoir morts comme, vivants, ils en avaient été tout aussi incapables : l'alignement dans l'immobilité. Grant était l'ignorance crasse, n'ayant pas la moindre idée de ce qu'est une manœuvre. Le seul manœuvrier fut Stonewal Jackson, mon adversaire. Celui-là manœuvrait pour deux, et j'étais, naturellement, obligé d'en faire autant.

Le patriotisme espagnol

Barcelone.— Pendant la journée, le calme a été complet. Dans la soirée, de nombreux groupes stationnaient devant la rédaction des journaux, attendant les dernières nouvelles. Lorsque le public apprit la résolution prise par la Chambre américaine, une vive agitation se produisit.

Quelques cris patriotiques furent poussés. Les étudiants, qui connurent la nouvelle à la sortie des théâtres, parcoururent les rues en criant : « Vive l'Espagne ! » et se dirigèrent vers le consulat des Etats-Unis. La gendarmerie se porta à la rencontre des manifestants et les dispersa sans incident.

Valence.— Plusieurs groupes parmi lesquels se trouvaient quelques femmes ont manifesté hier. Les manifestants poussaient des cris patriotiques. La gendarmerie a chargé deux fois. Le calme est rétabli.

Washington. — M. Polo de Bernabé a affrété un navire américain sur lequel la colonie espagnole de Campa, comprenant environ 400 personnes, s'embarquera aujourd'hui pour la Havane. La plupart des partants sont des jeunes gens qui ont offert leurs services à l'Espagne.

L'intervention des puissances

Berlin. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* écrit : Le bruit court à Londres que les représentants des grandes puissances européennes à Washington ont de nouveau pris dans le conflit hispano-américain une attitude hostile au gouvernement des Etats-Unis. Cette assertion est inexacte en ce qui concerne l'ambassade d'Allemagne.

Le secret des sympathies américaines

Paris.— La richesse de Cuba, à part le tabac, consiste surtout et presque exclusivement dans ses plantations de canne à sucre. Avant l'insurrection, Cuba était, de toutes les colonies existantes, celle produisant le plus de sucre de canne, sa récolte annuelle ayant été d'un million de tonnes. Or, les Etats-Unis sont, de tous les peuples, ceux qui consomment le plus de sucre.

La consommation du sucre, en effet, s'élevait déjà, dans le territoire de l'Union, à 993,522 tonnes en 1881 ; en 1890, elle s'élevait à 1,522,731 tonnes ; en 1894, elle était de 2,012,714 tonnes, et l'année dernière de 2 millions 096,263 tonnes, soit une augmentation, en seize ans, de près de 111 0|0. Jusqu'à présent, les Etats-Unis n'ont produit que peu de sucre proportionnellement à leur consommation, puisqu'en 1897, sur 2,096,263 tonnes consommées, 1,760,607, soit près de 84 0|0, provenaient de l'étranger.

Avant l'insurrection à Cuba, c'était cette grande île qui fournissait aux Etats Unis la majeure partie de ses sucres ; en 1895, l'importation des sucres cubains s'élevait encore à 816,687 tonnes pour tomber, avec l'insurrection, à 251,522 tonnes en 1896 et 209.453 tonnes en 1897. Nul doute que le jour où Cuba deviendrait une possession des Etats-Unis, les Américains, avec leur esprit d'entreprise, leur initiative et la masse de capitaux dont ils disposent ne doublassent facilement la production sucrière, qui comme nous l'avons dit, était, avant l'insurrection, d'un million de tonnes environ.

En admettant que le sucre revienne aux Etats-Unis, à 35 francs le quintal, ce serait un revenu annuel de 700 millions de francs, rien que pour ce produit, et que les Américains sont obligés de payer presque intégralement à l'étranger. Ce serait l'affranchissement de leurs marchés et peut-être, à bref délai, une nouvelle source d'exportation dont l'industrie sucrière européenne aurait à supporter toutes les conséquences, privée de ses débouchés de ce côté. On conviendra que, dans ces conditions, la conquête de Cuba vaut la peine de quelques sacrifices momentanés.

Mais si les Américains sont pratiques, il faut espérer que les gouvernements européens ne le seront pas moins, d'autant plus que leur intérêt concorde avec les véritables droits de l'humanité, et qu'ils arriveront à arrêter une guerre dont les conséquences, quoi qu'il arrive, pourraient être désastreuses pour la vieille Europe.

La presse européenne

Rome. — La résolution votée par le Sénat américain avec ses amendements dit le *Corriere della Sera* ne change rien à la situation dont la solution finale sera la guerre. Les commissions des deux Chambres devront se réunir pour fondre les textes de leurs conclusions et le nouveau texte devra être soumis aux Chambres. Cette procédure fera gagner quelques jours, c'est certainement ce qu'on cherche à Washington.

Il est évident dit le *Messaggero* qui le vote de cette motion constitue pour le président Mac-Kinley un mandat impératif lui enjoignant de régler sa conduite de façon à rendre absolument inévitable une guerre avec l'Espagne.

LE DISCOURS DE MÉLINE ET LA PRESSE

Les journaux sincèrement républicains applaudissent au discours de M. Méline. Ils souhaitent que la prochaine majorité lui permette d'accomplir le programme qu'il a développé à Remiremont.

Ce discours est naturellement l'objet de violentes attaques de la part des radicaux, qui estiment que M. Méline « a découvert la véritable politique du cabinet, c'est-à-dire celle qu'on pratique et dont on ne parle pas, la politique du cléricalisme et du ralliement. »

M. Cornély, dans le *Figaro*, constate que la partie capitale du discours de M. Méline est le programme de l'œuvre législative de la Chambre future, la solution de la question des retraites pour les travailleurs, la réforme fiscale destinée à réaliser une péréquation entre les charges qui pèsent sur la propriété mobilière et celles qui pèsent sur la propriété immobilière.

M. Cornély continue :

L'accomplissement de ce programme délicat, presque colossal, dépend uniquement de l'arrivée à la Chambre d'une majorité gouvernementale animée des idées exposée par M. Méline, et qu'à la même heure, avec un peu moins de clarté et de précision, exposait aussi M. Ribot.

Grâce à elle, on pourra peut-être, sans déchaîner une crise financière redoutable, modifier un édifice fiscal qui a droit à notre respect, car il a rendu des services et produit des ressources invraisemblables. Sans elle, c'est la liquidation, au bout de quelques mois d'impuissance.

Aussi, doit on regretter d'avance tout ce qui peut amoindrir cette indispensable majorité, en particulier ces déclarations enfantines sur l'intangibilité en faveur de certaines lois républicaines que les conservateurs ne peuvent accepter et n'accepteront jamais.

Le *Peuple français* déclare :

M. Méline a repoussé avec une égale énergie les mesures révolutionnaires que les socialistes ont naguère failli faire triompher par l'appui aussi maladroit qu'intéressé des radicaux et les tendances réactionnaires de quelques monarchistes impénitents qui ne veulent point suivre l'évolution des temps.

Il a nettement circonscrit le terrain où va se livrer la prochaine bataille électorale. Il a appelé à lui tous ceux qui donnent au mot *République* son seul et vrai sens et qui sous le vocable de liberté ne dissimulent pas une tyrannie d'autant plus odieuse qu'elle n'est faite que pour favoriser l'intolérance et la satisfaction d'appétits malsains.

Dans une République il y a place pour tous et chacun peut exiger le respect de ses croyances, de ses intérêts et de sa personnalité.

Sur la question de la liberté religieuse M. Méline garde une certaine réserve ; il se moque des terreurs qu'affecte à l'égard des ralliés le parti des sectaires, et il montre bien que lui, chef du gouvernement, il ne croit pas au péril clérical.

Le *Gaulois* dit :

M. Méline s'est efforcé de rassurer le pays. Les élections seront bonnes, il l'atteste, il le pense comme il le dit. La caution de M. Barthou me plairait mieux et je souhaiterais que le discours de Remiremont fut envoyé, sous forme de circulaire, aux préfets et sous-préfets, qui gagneraient à le lire et auraient le devoir de s'en inspirer.

A l'heure actuelle, il n'apparait pas qu'on fasse un effort pour ramener au Palais-Bourbon la majorité qui a su barrer la route aux ambitions radicales. Je crains fort que les ralliés eux-mêmes, qui sont comme le pivot de la politique modérée, ne rencontrent pas dans leurs arrondissements respectifs la bienveillante neutralité sur laquelle ils se croient en droit de compter.

Du *Temps* : M. Méline a donc encore une fois raison quand, rappelant que l'heure est grave, que la consultation nationale qui va s'ouvrir peut orienter définitivement tous les républicains soit vers le progrès ordonné et pacifique, soit vers la confusion révolutionnaire, déclare qu'il faut que les explications entre les électeurs et les élus soient franches et complètes.

Le suffrage universel ne veut plus marcher dans la nuit il veut voire clair dans le présent et pour l'avenir sortir enfin de l'équivoque et demande à ceux qui sollicitent sa confiance de lui dire nettement ce qu'ils veulent, à quel parti ils appartiennent, quelle position ils comptent prendre dans la Chambre prochaine. Dans cette majorité homogène capable de fonder et de faire vivre un gouvernement et d'accomplir, de concert avec lui, les réformes déjà mûres qui sont désirées du pays entier.

De la *République Française* : Comme l'a dit hier M. Méline, la tâche de la prochaine Chambre sera avant tout, de reprendre et d'achever l'œuvre commencée par celle qui vient de finir. Or, ce qu'a fait celle-ci, elle l'a fait sans la concentration, et c'est sans la concentration qui stériliserait toutes les bonnes volontés qu'elle doit le terminer. »

Voici l'opinion du *Matin :*

Il est probable que nombre de gens ont cherché ou chercheront tout d'abord dans le discours de M. Méline, les passages relatifs aux ralliés. A tort ou à raison, les ralliés sont, à l'heure actuelle, considérés comme encombrants ; ils ont été très utiles depuis deux ans ; beaucoup prétendent qu'ils vont devenir un embarras et que cette façon de voir commence à être partagée par des amis du président du conseil.

Lui, néanmoins, n'a pas varié. Il persiste à croire que l'adhésion des ralliés est une grande victoire pour la République et qu'il y a lieu d'en être fier.

Ce qui est certain en tous cas, c'est que les monarchistes et les conservateurs, en se ralliant, sont devenus un élément de stabilité ministérielle ; quand ils existaient à l'état révolutionnaire, ils étaient, au contraire, une cause perpétuelle d'instabilité par suite des alliances qu'ils contractaient avec le parti radical. Et il se peut fort bien, comme l'insinue M. Méline, que les récriminations des radicaux soient surtout motivées par l'impossibilité où ils se sentent de déplacer désormais la majorité à l'aide de l'appui de la Droite.

Les Évènements d'Orient

Abandon de poursuites

Constantinople. — Sur les représentations de l'ambassadeur d'Autriche, les poursuites exercées contre l'agent du Lloyd autrichien impliqué dans l'affaire des troubles d'Adana, ont été abandonnées ; on attend un iradé supprimant les poursuites contre les autres inculpés, ainsi qu'un autre iradé graciant presque tous les Arméniens détenus dans les prisons de Constantinople.

L'Espagne aux Philippines

Singapour. — Le steamer espagnol *Léon XIII* est passé à Singapour, ayant à bord l'ancien gouverneur des Philippines, nouvel évêque de Porto-Rico et de nombreux espagnols.

La panique règne à Manille. La rebellion gagne toute l'île.

GUERRE & MARINE

Dans la marine

Paris. — Le lieutenant de vaisseau Louis-Alfred-Marie Caubet a été nommé au commandement de la canonnière l'*Aspic* dans la division navale de la Cochinchine.

Nouvelles Diverses

L'école française à Athènes

Athènes. — La fête commémorative de l'école française a été très brillante ; le roi, les princes, les diplomates, l'élite de la société et les Français arrivés à cette occasion y assistaient.

M. Homolle a retracé la vie de l'école au milieu des applaudissements ; les adresses de félicitations ayant été remises, le comte d'Ormesson, ministre de France à Athènes, dans un discours très applaudi, a félicité l'école au nom du gouvernement de la République. M. Gollignon a présenté les félicitations de l'Académie des inscriptions. Le médaillon de Roty a été découvert sur la terrasse de l'école ; le roi a félicité vivement MM. Homolle et d'Ormesson.

Les pratiquants du socialisme

Marseille. — Guérin le trésorier infidèle de la Bourse du Travail a comparu aujourd'hui devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation d'abus de confiance et de détournements d'une somme de 9.963 fr. au préjudice des chambres syndicales ouvrières ; il avait déjà subi sept condamnations à Paris pour vol et escroquerie.

L'ignorance de son passé lui avait fait délivrer une carte d'électeur.

Guérin a été condamné à deux ans de prison.

Suicide mondain

Nice. — Une jeune femme, Mme G. de P... qui appartient à la famille d'un ancien ministre de l'empire, s'est suicidée ce matin en se tirant un coup de revolver au cœur. La mort a été instantanée.

On raconte à Nice que le mari de la défunte s'était battu en duel il y a quelque temps avec un lieutenant au 6e chasseurs. Celui-ci fut blessé.

Le divorce avait été prononcé entre M. et Mme G. de P...

Petites Nouvelles

Yokohama. — La proposition de rentrée du comte Itagati dans le cabinet japonais n'a pas abouti. Les libéraux se joindront probablement à l'opposition. L'organe officiel annonce que le Japon prend des livres sterling sur l'emprunt Chinois.

Le Caire. — Les opérations militaires contre les derviches sont suspendues jusqu'à la fin du mois de juillet prochain.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bourse de Lyon du 18 Avril 1898

Nous avons eu aujourd'hui la plue mauvaise séance depuis le début de la crise, à la suite du vote du Sénat américain. Nous croyons que l'on ferait aussi bien de suspendre les affaires a terme en pareille circonstance, car il faut être fou pour aller se risquer dans un tel guêpier. Avec des oscillations comme celles d'aujourd'hui, variant d'un franc d'un cours à l'autre et surtout après une baisse de 20 points environ, on peut bien présumer un temps d'arrêt même avec des faits de guerre. Il y a des limites à tout, aussi sans conseiller l'achat nous estimons imprudent de vendre maintenant.

3 0/0, 102.40, 102.475, 102.40, soutenu par le discours du président du conseil. Extérieure, 40.75, 40, 42.10, 41.10 et 41.50. Le vrai point noir serait plutôt la surexcitation des esprits en Espagne pouvant paralyser les efforts des puissances et même du gouvernement, si une solution pacifique intervenait. Italien, 91.65, 91.45, 91.70. Banque ottomane, 530, 531, 528. Le Lyonnais, très éprouvé ouvre à 807 pour monter à 815 et finir à 809. Rio, 685, 677, 695, 691. Nord Espagne, 64. Saragosse, 119, 122.

COMPTANT

Gaz, 872, 870. Gaz de Metz, 2190. Horme 175. Petin-Gaudet, 1400, 1395, ce sont des cours d'achat, de même pour la Comté a 872. Fr.-Russes, 349, 345.50. Parts Kama, 492. Loire, 180, Montrambert, 880. Rive-de-Gier, 28, 29, 25. Tramways, 1675. Act. nouv., 1570, ces cours sont très fermes et ne se ressentent pas de la baisse qui affecte à tort le compartiment métallurgique. Jonage, 450, 455. Usines du Rhône, 128. Plaques Lumière, 6300.

MARCHÉ EN BANQUE

ACTIONS

Urikany, 109.»». Tharsis, 190.»». De Beers, 643.»». East Rand, 106.»». Goldfields, 101.50. Robinson Gold, 198.»». Simmer et Jack, 75.»». Mozambique 53.»». Randfontein, 38.»». Chartered, 68.»». Verreries Mulatières, 595.»» Pompes funèbres, 782.30. Parts Pomp., 39.»». Volga-Vichera lib. 700.»». non lib. 705.»». Ponomareff, 611.»». Parts Ponomareff, 105.»». Constructions méc. anc. 885 1/10 Const. 723 Péchiney nouv. 680.»». Cleveland, 450.»» Sud Russe, 770.»». Glaces hygiéniques, 117.»». Tram. Cherbourg, 128.»». Tram. Douai, 500.»». Tram. Limoges, 787.50. Tram. Caluire. 1105. Tram. d'Ecully nouv. 720.»». ancien, 725.»». Tram. de Toulouse, 491. Tram. Roanne. 525. Tram. de Neuville, 1100. Ouest électr. 522.»». Tram. de St-Etienne, 536.»». Horme, 70.»». Tram. de Saint-Paul, 497. Pottendorf, 509.»». Tramways de Besançon, 467. Parts Kama, 38 Tramways de Versailles, 455. Bérestow, 395 Tram. de Grenoble, 575.»». Démenagem., 490. Tramways d'Oran, 600.»». Taganrog, 1830.»». Etablissem. Casati, 395.»». Haut Volga, 645. Cables Berthoud, 930.»». Cape Copper, 133.»» Donetz, 1065.»». Tr. d'Aix, 65.»» Céramo. 850. Part Céramo, 1875.«». Ph. La Capelle, 102.»». Soc. ind. du Caucape, 1150.»». Bouble, 1450. Appareillage, 245. Forc. mot. de l'Arve, 1650 Phonographe, 139.»». Pellicules fr. 1555.»». Katchkar ord. 25 »». priv. 191.»». Briansk, 1360.»». Piatrières du Sud-Est, 235. Fabrique française de chapeau feutre-laine, 642.»». Stéarinerie de Lyon, 112.»». Part Voies ferr. 2100. Manufactures de Champforgeron, 100.»». Anasaha, 26.50. Ateliers franco-russes, 137.»». Bar américain, 116 »». Tram. d'Avignon. 505. Alpines, 340.»». Banque privée, 600, 610.»». Photogravure anc., 700.»». Ph. nouv. 669.»». Agence Fournier, 470.»». Sheba, 43.»». Dombowaïa, 1555.»». Rochet Schneider, 570.

OBLIGATIONS

Bons à lots de l'Exp. de 1900, 17.50. Bons de l'Exp. de 1889, 7.»». Méridionales d'Italie 316.50. Makeewka, 490.»». St-Denis, 470.»». Eaux Barcelone 4 0/0, 487. Traction, 465.»». Prokhoroff, 512. Pottendorf, 470.»». Donetz 510 »». Mines de Communay, 309.»». Union électrique, 465.»». Lots turcs, 106.»». Sélo, 510. Péchiney, 505. Stéarinerie de Lyon, 510.»». Monaco, 305.

Fond. Laminoirs et tréfil. br. cuiv. Lazare Weiller et Cie, 4 0/0, 480.

CHANGE

Barcelone, 51.»». Rome, 106.87. Lisbonne, 53.1/4. Buenos-Ayres, 167.40. Chèques sur Londres, 25.34 1/2. — Argent en barres : Londres 25 p. 7/8. Paris, 562, 567.

CH. DAMEY.

CONSEIL GÉNÉRAL DU RHONE

Séance du 18 avril 1898

Hier soir s'est ouverte la première session ordinaire des Conseils généraux de l'année 1898.

A deux heures de l'après midi, les membres de l'assemblée départementale arrivent successivement. Poignées de mains, congratulations réciproques, causeries électorales, etc.... Dans les couloirs se promènent de groupe en groupe le sénateur Millaud et le panamiste Thévenet, auquel d'ailleurs nul ne serre la main.

***

A 2 heures 35 seulement, *M. Coste-Labaume*, président, ouvre la séance et *M. Carret*, secrétaire, procède à l'appel nominal. Plusieurs conseillers sont absents.

M. le préfet dépose des dossiers et des rapports sur le bureau du conseil, puis *M. Cazeneuve* présente le rapport de la commission départementale pendant l'exercice Août 1897-Avril 1898.

Dans ce laps de temps, la commission a tenu treize séances et examiné 149 dossiers concernant, notamment, les chemins vicinaux et ruraux, l'assistance médicale gratuite, l'assistance des invalides du travail, l'attribution de bourses départementales, l'allocation de secours aux communes, la répartition de divers crédits et, enfin, différentes questions relatives à l'établissement des chemins de fer du Beaujolais.

Sur la proposition du président, le conseil décide de se réunir aujourd'hui et jeudi en commission générale, mercredi et vendredi en séance publique.

La séance, qui a duré cinq minutes, est levée à 2 heures 40 et l'on procède à la distribution des dossiers.

LES VŒUX

La première partie du volume des rapports présentés par M. le préfet au Conseil général est consacrée aux vœux émis en 1897 et à la suite qui leur a été donnée.

Au vœu relatif à la question des tarifs des vins le ministre des travaux publics a répondu :

Mon administration s'efforce de donner satisfaction, dans toute la mesure du possible, aux intérêts dont le Conseil général du Rhône s'est fait, à diverses reprises, l'interprète, et elle a, d'ores et déjà, obtenu la réalisation de plusieurs améliorations importantes.

C'est ainsi que la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée a consenti, sur mes pressantes démarches, à participer au tarif commun P. V. n° 106, dont profitent les vins expédiés, par 7,000 kilogrammes, des gares du réseau d'Orléans sur celui du Nord. Cette mesure procurera une économie considérable aux viticulteurs de la région lyonnaise pour leurs envois dans le nord de la France.

D'autre part, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a admis, en principe, que les barèmes du tarif commun P. V. n° 106 des gares du réseau du Midi sur Paris seraient appliqués sur l'itinéraire de Lyon Dijon.

Les gares de la grande ligne pourront donc bénéficier des prix du Midi sur Paris, à titre de gares intermédaires. Enfin, mon administration a, de nouveau et très vivement insisté en vue d'obtenir, pour les expéditions de 20 tonnes, la création au départ des gares du réseau P.-L.-M. (Lyon notamment), d'un prix sur Paris analogue au prix de 18 francs en vigueur au départ de Bordeaux, et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour amener la Compagnie à réaliser cette amélioration.

La Compagnie P.-L.-M. refuse de créer une halte au Breuil, sur la ligne de la vallée d'Azergues.

Au vœu tendant à la création d'un train direct entre Lyon et Belfort, la Compagnie P.-L.-M. répond :

Qu'elle compte proposer, pour le service d'hiver prochain, la création d'un train express composé de voitures de 1re classe, lequel assurera des relations directes, par la ligne du pied du Jura, entre Lyon et Strasbourg, et peut-être même, si les négociations en cours peuvent aboutir à temps, Francfort et Berlin. Elle a ajouté que les communications avec Marseille ne pourraient être établies qu'au moyen d'un train nouveau qui, suivant la fréquentation du train de Lyon, sera mis en marche, s'il y a lieu, une fois par semaine.

Le Conseil général avait émis un vœu pour que des mesures soient prises, afin de prévenir le développement de l'alcoolisme et il proposait la limitation du nombre des débits de boissons, proportionnellement au chiffre de la population (Ce vœu est conforme au programme général de la démocratie chrétienne). Le ministre répond que le législateur seul a le pouvoir de modifier la loi du 17 juillet 1880, et le préfet ajoute que son arrêté du 31 mai 1894, qui réglemente les débits dans le département lui paraît avoir tenu compte de tous les moyens dont la législation en vigueur permet d'user.

J. B. D.

CONCOURS HIPPIQUE

DEUXIÈME JOURNÉE

Peu de monde hier matin au concours hippique pour suivre les opérations du concours pour les prix de classes. Le temps était si maussade !

Le jury, composé de MM. Portalès, de Vaugelas, Palluat de Besset, P. Dugas, comte de Montal, Guinet, Peillon, Antoine Riboud, Poidebard, a attribué ainsi les prix spéciaux aux poulains et pouliches de trois ans, sans dressage complet, présentés attelés (1e section : taille 1 m. 47 et au-dessus) :

1er prix, 200 fr., Ronfleur, cheval alezan 3 ans, à M. le marquis de Sainte-Croix ;
2e prix, 200 fr., Emyrne, à M. Desroches ;
3e prix, 150 fr., Rêve d'or, à M. Baccand ;
4e prix, 150 fr., Bobèche, à M. Advenir ;
5e prix, 108 fr., Champigny, à M. Guyot ;
6e prix, 100 fr., Rameur, à M. Lagrost ;
7e prix, 75 fr., Kébir, à M. Grivaut ;
8e prix, 75 fr., Paquerette, à M. Charpin ;
9e prix, 75 fr., Rose de Vigny, à M. Ducert ;
10e prix, 50 fr., N..., à M. le baron d'Ideville ;
11e prix, 50 fr., Fleurette, à M. Chabaud ;
12e prix, 50 fr., Rapide, à M. Dechelette.

Plots de rubans : Magicienne, à M. Roux de Bézieux ; Repiquet, à M. Grivaut ; Voltigeur, à M. Advenir ; Normande II, à M. Odoux ; Rida, à M. Batailly ; Fagate, à M. Bayard ; Surprise, à M. le vicomte de Poncins.

***

La réunion de l'après-midi était plus animée que celle d'hier, Le temps aussi était plus favorable. Si le soleil n'était pas de la partie, la pluie du moins avait daigné faire trêve ; aussi la tribune des membres fondateurs était-elle très garnie. Les jolies toilettes ne manquaient pas non plus. Voici les résultats de la journée.

Prix internationaux. — Equipages et chevaux appartenant à des marchands, à des écoles de dressage ou à des loueurs, sans distinction d'âge, de race, ni de provenance.

1er prix, Josselme.
2e prix, Colin et de la Chassaigne.
3e prix, Chevalier.
4e prix, Defaudon.

Plots : Josselme, Milliat, Colin et de la Chassaigne.

Sauts d'obstacles (civils). 8 obstacles, pas de rivière

1er prix, Great-Boulder (M. de Chabannes).
2e prix, Lina (M. Lablatinière).
3e prix, Pisistrate (M. de Chomereau).
4e prix, Bob (M. Lecierge).

Plots : Kenmare (M. Damour), Chimère (M. Tramoye), Bivouac (M. Cottini, Espiègle (M. Berard), L'Haricot (M. Prat). Jeannot (M. de Chomereau), Tobie (M. de Ligonnès), Noll (M. Girard), Béranger (M. Perret).

Sauts d'obstacles (Militaires). Deux tours de piste. — 10 obstacles.

1re prix, Libellule (M. Boulenger, lieutenant au 19e dragons).
2e prix, Guerande, (M. Berille, lieutenant au 19e dragons).
3e prix, Corsaire, (M. Arnulf, lieutenant ae 19e dragons).
4e prix, Ruy Blas, (M. de Chabannes, lieutenant au 4e dragons).
5e prix, Mahomite (M, Berille, lieutenant au 19e dragons).

Plots : Hableur, (M. Boulenger 1er dragons); Picador, (M. de Colbert, capitaine au 19e dragons) ; Coquette, (M. David, capitaine au 19e dragons) ; Agrippine, (M. de Thiollaz, lieutenant au 30e dragons) ; Rempart, (M. Mooz, 1er au 7e cuirassiers); Furet, (M. Dulech, lieutenant au 19e dragons) ; Bengali, (M. Berille, lieutenant au 19e dragons) ; Lerida, (M. du Tortre, lieutenant au 10e cuirassiers) ; Mandragore, (M. de la Chevalerie, lieutenant au 2e dragons) ; Siamoise. (M. Pertuher, lieutenant au 2e dragons).

Cette course, quoique longue a été des plus intéressantes et le jury, étant donné le nombre des chevaux engagés — 51 — et leur valeur, a dû scinder les derniers prix et en créer deux supplémentaires.

La course a été marquée par deux incidents : deux chevaux, Syrienne, montée par M. Pertusier, et Lecteur, monté par M. Arnulf, sont tombés à la rivière. Les cavaliers n'ont pas eu de mal.

PROGRAMME DE LA 3e JOURNÉE

A 9 heures. — Prix spéciaux, 2e section (poulains et pouliches de 3 ans sans dressage complet, présentés montés.

A 10 h. 1/2. — Chevaux attelés seuls, 3e classe (division unique).

A 2 h. 1/2. — Primes d'appareillement, 3e classe (division unique).

A 3 heures. — Sauts d'obstacles (civils). Prix des Habits rouges,

A 3 h. 1/2. — Sauts d'obstacles (militaires), Prix de la Région (2e catégorie).

CHRONIQUE ÉLECTORALE

La première division de la préfecture du Rhône a reçu hier sept déclarations de candidatures ; ce sont celles de

M. de Lanessan, pour la 1re circonscription ;

M. Clapot, député sortant, pour la 2e circonscription ;

M. Flourens, pour la 5e circonscription;

M. Chandanson, (mécanicien, rue St-Georges), pour la 6e circonscription ;

M. Bérard, député sortant, pour la 7e circonscription ;

M. Million, député sortant, pour la 1re circonscription de Villefranche.

MM. Chandanson et Gromolard sont de vieilles connaissances des Lyonnais. Ne vous souvenez vous pas de ces deux candidats aux élections sénatoriales de janvier 1897, qui vinrent faire à la réunion de la Bourse de si curieuses déclarations? M. Chandanson était candidat du parti radical ouvrier, il voulait aller représenter la classe ouvrière au Luxembourg. Son programme comportait la révision de la Constitution, l'établissement de banques agricoles et... des demandes de poursuites contre les évêques qui, dans leurs mandements prêchent la résistance aux lois fiscales.

M. Gromolard avait donné la note comique. Ancien ouvrier cordonnier devenu notaire et conseiller municipal à Pontivy, ce personnage adorablement beau, vêtu comme ces modèles de gravures de mode, avait invoqué Montesquieu.

Après s'être déclaré *progressiste* et protectionniste, il avait promis aux délégués sénatoriaux de venir habiter Lyon s'il était élu. Il ne le fut pas et resta notaire à Pontivy. Il le sera probablement longtemps encore, car il ne paraît pas de taille à remuer cette masse imposante que présente le banquier Aynard.

Ne nous plaignons pas cependant de la

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 19 avril 1898

— 58 —

Fonctionnaires et Boyards

Par le Prince J. LUBOMIRSKI

— Vois-tu Schelm, dit Müller à voix basse, je crois que depuis le collège nous ne nous sommes jamais rencontrés ainsi. Nous sommes seuls et face à face. Quel sort crois-tu que je te réserve ? Ah ! c'est que j'ai à me plaindre de toi, mon cher camarade... Tu as fait du mal à beaucoup de monde, mais c'étaient des êtres bons ou mous !... Ils t'ont pardonné, ou ont dédaigné de se venger. Quand j'ai su qu'on te renvoyait presque absous, quand ces heureux, là-bas, jouissant de leur bonheur, n'ont plus voulu de la vengeance, je me suis dit : « Cela ne me convient pas c'est moi qui serai le justicier. »

Schelm se tordit sous ses liens et fit un effort prodigieux pour rompre le bâillon.

— Pas encore, tout à l'heure. Oh ! ne crains rien, je te laisserai crier ; il faut que mon oreille se réjouisse de tes cris Attends !... Ecoute moi et ne crains rien ; l'eau te mouille, mais tu ne te noieras pas. Mon cheval nage bien !... Je vais causer avec toi, comme nous causions, tu te souviens, sur les bancs de l'école... Schelm, mon seul ami, mon camarade, mon condisciple, qu'as tu fait de moi ? J'étais pauvre, misérable, c'est vrai... ; j'étais gai et calme. Un jour, je t'ai rencontré, je t'ai demandé de me prêter de l'argent, tu m'as proposé de m'acheter... Oh ! tu me répondras qu'un homme de bien ne se serait pas vendu. Aussi je te dis que je ne suis pas un homme de bien, et je te le prouverai tout à l'heure. Tu verras la différence qu'il y a entre moi et les autres, qui, eux, sont des hommes de bien.

L'haleine chaude du Courlandais brûlait la figure de Schelm. Müller se baissa, le força de lever la tête et de le regarder.

— Regarde-moi en face, que je voie ta figure. Schelm, je t'aime presque à ce moment !... Tu vas me procurer une jouissance, comme celle que tu éprouvais quand, après m'avoir payé, tu sortais de mon cachot pour interroger Wladimir. Ha ! ha ! chacun son tour !

Schelm ferma les yeux ; il sembla s'évanouir.

— Ah ! non, dit Müller. Il faut que tu m'écoutes ! pas de faiblesse de femme. Attends ! attends ! je vais te ranimer.

De son poignard il lui piqua le front ; Schelm poussa un gémissement étouffé.

— Tu m'écoutes, n'est-ce pas ? Comme je ne crains plus que tu me trahisses, je puis me confesser à toi !... Müller se confessant à Schelm ! les popes doivent rire !... Sais-tu que, ici, jouissant d'un pouvoir souverain sur mille hommes, et ayant devant moi un avenir formidable, je regrette ma misère, les rues de Saint-Pétersbourg, et les jours où je déjeunais bien, quand on m'avait prêté un rouble. J'étais naïf ; j'espérait dans un événement fortuit : Aujourd'hui tout événement fortuit est une menace, je ne compte que sur moi-même ! Or, je me sens faible ! quand on n'espère qu'en soi, on doute toujours ! Tu as fait de moi un traître, un espion, un brigand ! quand je te demandais de...

Müller fut interrompu par un bruit soudain. Des postillons, armés de torches parcouraient la rive, en criant :

— Où est le voyageur ?

Tout à coup une des torches projeta son rayon sur le milieu du fleuve, et éclaira l'endroit où étaient Müller et Schelm.

— Les brigands ! les brigands ! crièrent les postillons.

Les torches s'éteignirent ; dans la station, les cris devinrent plus menaçants. Müller alors coupa de son poignard le bâillon de Schelm, en lui disant :

— Je veux entendre maintenant ta voix ! Crie ! Schelm crie !

Le misérable, débarrassé de son bâillon, souffla et se raidit. Ce mouvement le fit plonger dans l'eau ; mais, se relevant d'un mouvement subit, il se cramponna, de ses deux mains garrottées, à la selle, en criant :

— Müller, pardonne moi !

— Ha ! ha ! ha ! tu me prends pour Wladimir Lanine. Tu es fou ! Pourquoi te pardonnerais-je ?

Schelm ballotté par les vagues et par les mouvements du cheval, luttait contre l'eau qui l'aveuglait.

Il arriva cependant un moment où il put se soutenir presqu'à la hauteur du cou du cheval.

— Müller, dit-il haletant .., je suis riche ! Tu ambitionnes la fortune. J'ai un million de roubles à moi. Je te les donnerai. Tu pourras aller en France. Lâche-moi.

Le Courlandais se pencha vers lui.

— Tu me proposes ? demanda-t-il.

— Toute ma fortune !

— Vraiment ! Comment pourras-tu tenir ta promesse ?

— J'ai dans ma valise une forte somme. Mais que fais-tu donc ?

— Ne fais pas attention, je coupe tes liens. Je commence à te lâcher ; je t'écoute.

Müller avait tranché les courroies qui attachaient les pieds de Schelm à la selle de son cheval.

L'ex-inspecteur avait été garrotté de façon que ses deux pieds, réunis par une corde, étaient reliés par un nœud aux courroies de la selle.

Schelm alors enfonça dans l'eau jusqu'à la ceinture, et sentit en même temps une douleur atroce aux poignets, encore liés à la selle et qui soutenaient ainsi tout son corps.

— Je vais me noyer ! Au secours ! Pitié, Müller... je me noie !

— Pas encore ! attends ! Tu disais donc ?

— Toute ma fortune !

— Tu veux me tromper,...., sans cela !

— Je te jure ! Müller, par grâce !

— Assez ! cria soudain Müller, j'ai assez entendu ta voix. Aucun plaisir n'est éternel dans ce monde.

La rive droite de l'Angara apparaissait vague dans la nuit. Müller se baissa et trancha le dernier lien qui retenait encore Schelm à la selle. Le misérable tomba dans l'eau.

Le roi des galériens éperonna son cheval, qui nagea vigoureusement ; Schelm avait disparu : une seconde après, il revint sur l'eau à quelques brasses du cheval du Courlandais.

— Müller, criait il, je te prie... je me repens... Un million...

— Regarde, répondit Müller, on vient à ton secours !... Mais on ne te sauvera pas, le courant de l'Angara est très rapide.

Schelm avait les pieds et les mains garrottés ; il ne pouvait nager. Il disparut de nouveau. Les postillons de la station mettaient des barques à l'eau ; des feux passaient et repassaient sur les rochers.

Müller, tout en stimulant son cheval, regardait souvent en arrière, avec l'espoir de revoir Schelm une troisième fois.

En effet, au moment où le cheval posait le pied sur le sable de la berge, la tête de Schelm apparut encore ruisselante, livide. Un soupir étouffé s'exhala de ses lèvres crispées, mais l'eau le refoula dans sa gorge.

— Adieu, Schelm ! cria Müller. Songe à moi en enfer !

Sur la berge, l'implacable agent de Schelm trouva un cheval frais.

Ivan, qui n'avait pas été atteint par les balles des soldats de la garnison d'Irkoutsk, l'attendait, accompagné de deux autres colons.

Le fleuve était sillonné de barques. Les postillons de la station se dirigèrent rapidement vers la rive opposée. Le corps de Schelm ne flottait plus.

— Nous n'avons plus rien à faire ici, dit Müller à ses compagnons. Partons !

Silencieux et pensif, escorté d'Ivan et de deux colons, Müller piqua des deux et disparut dans l'obscurité, se dirigeant vers la frontière chinoise.

XXXIV

Epilogue

Deux jeunes gens causaient dans la large embrasure d'une fenêtre de la salle de conversation de Baden-Baden. C'était en 1860. Toute la fashion cosmopolite se donnait en ce temps-là rendez-vous dans ce coin de l'Allemagne, alors à la mode. Un violoniste fameux avait ce jour-là organisé un concert, qui venait de s'achever au milieu des applaudissements. La foule des spectateurs s'écoulait, les uns vers la salle de jeu, les autres vers la terrasse. Les jeunes

candidature de M. Gromolard : elle nous distraira quelque peu et ils sont si rares les candidats gais !

On annonce en outre la candidature, dans la 8e circonscription (l'Arbresle), de M. Dru, conseiller général radical et maire de Lentilly.

***

Nous recevons d'un de nos lecteurs une protestation ainsi conçue :

Une escouade de scribes envoyés par les candidats législatifs, copient dans les bureaux même de la Préfecture, sur les listes électorales, les noms des électeurs des circonscriptions du Rhône, autres que celles de Lyon.

Notre lecteur se trompe quand il croit que ce fait est contraire aux usages et aux lois : tout électeur a le droit de prendre communication, copier ou faire copier les listes électorales du département.

Réunion electorale

Le comité républicain libéral du 5e arrondissement tiendra mercredi soir, à huit heures et demie, rue Juiverie, 8, une réunion dans laquelle M. Gaston d'Eyssautier, candidat aux élections du 8 mai, exposera son programme.

CHRONIQUE THÉATRALE

Théâtre des Célestins. — *Les Pauvres de Paris*,

Drame en sept actes, utile à voir par qui envie les faux riches du théâtre des Faux Bonshommes qu'est la vie et ignore les affres de la Misère en habit noir ; utile à voir aussi par qui aime les doubles pièces, celle qui se joue sur la scène et celle, non moins suggestive, qui s'offre dans la salle, surtout au poulailler où les sifflets font rage contre les traitrises du Traître.

Celui d'hier, M. Mouchal, n'a pas des scélératesses bien accentuées, il a eu pourtant un beau succès de mésestime.

Jean Daragon tonne, tonne, et parfois détonne. Lui, du moins, est toujours vêhément, mais si pouilleux que le fasse son rôle de mendiant, il y a peut-être un peu d'exagération foraine à trouver dans le jardin d'acclimatation de sa paillasse tant d'animaux malfaisants.

Andréas, Mlles Bignon et Pagès bons en Pierre et André Bernier, Antoinette et Reine Bigot. Saint-Bonnet, toujours drôle, est bien plus drôle encore mais dans un autre genre, quand il débite des tirades philosophiques.

Critiques de détail en somme qui disparaissent dans l'ensemble satisfaisant de la représentation d'une pièce morale et même moralisatrice, si l'on en dégage l'esprit philosophique et j'oserai dire chrétien.

Martel.

GUÉRISON DES HERNIES Maladies des Femmes (Chutes dérangements, fibromes, troubles nerveux consécutifs), Dilatation d'estomac, Rein flottant, etc.

Traitement rationnel, simple, peu coûteux, par une nouvelle méthode assurant une guérison rapide et sûre, supprimant ceintures et bandages. M. et Mme A. GAUTHIER, *30, rue Ferrandière, Lyon*, reçoivent les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 2 à 4 heures. Attestations nombreuses. Envoi de la brochure sur demande. Médecin consultant gratuitement.

Chronique Locale

CALENDRIER. — mardi 18 avril, 109e jour. — Soleil, lever 5 h. 04 : coucher 6 h. 56.

Lune D. Q.

St-Timon. — St-Socrate.

1881. — Angleterre. — Mort de lord Beaconsfild (Disraéli).

1896. — Les radicaux. Les FF.·. Viger et Guyesse, afin de bien montrer qu'ils sont le gouvernement de la franc-maçonnerie, président des banquets maçonniques. Un tel cynisme révolte même le *Temps* et les *Débats* qui daubent à qui mieux mieux sur la secte ; ce ne sont pourtant pas des cléricaux.

Bulletin météorologique du 18 avril. — La pression est toujours basse sur la moitié occidentale de l'Europe (Nice 759 mm), très élevée sur la Russie et le nord de la Scandinavie.

Sur nos régions, le baromètre a baissé jusqu'à ce matin 6 h. où il marquait 755 mm ; depuis ce moment, il a remonté de 6 mm et la température a varié aujourd'hui entre 9 et 13 au parc, 7° et 11° à Saint-Genis, 5° et 8° au mont Verdun. Des ondées sont encore possibles.

Au camp de la Valbonne. — L'immense camp de La Valbonne, complètement désert depuis le mois de juillet 1897, va reprendre son aspect animé.

La période d'occupation commencera le 25 avril, les troupes s'y succéderont dans l'ordre suivant :

Du 25 avril au 25 mai arriveront deux compagnies du 22e d'infanterie, ainsi que la brigade régionale composée des 157e et 158e de ligne.

Du 25 mai au 24 juin, les 52e et 99e à l'effectif de 4 bataillons chacun.

Du 5 au 12 juillet, la 6e division de cavalerie.

Du 16 juillet au 15 août, les 98e et 121e d'infanterie.

A partir du 15 août, le camp sera laissé à la disposition du commandant du 7e corps qui, chaque année, y envoie, pour exécuter leurs tirs de combats, les 23e et 132e de ligne en garnison l'un à Bourg, l'autre à Belley.

Distinction honorifique. — Par arrêté en date du 15 avril 1898, M. l'abbé Martin, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Lyon, est nommé officier d'académie.

Consulat Suisse. — Le Conseil fédéral suisse a accordé à M. Chapuisat, avec remerciements pour les excellents services rendus, la démission qu'il a sollicitée de ses fonctions de consul général de Suisse à Lyon. Il a nommé comme son successeur M. Charles-Rodolphe Mayor des Planches (Montreux), marchand de soies à Lyon.

Une marine. — Nous avons eu le plaisir de voir aujourd'hui dans les vitrines de M. Debourdeau (successeur de Dusserre), pour la première fois peut-être à Lyon, une vraie marine, avec de vrais bateaux, deux choses plus rares qu'on ne pense. C'est une œuvre de Paul Seignon : Par une mer houleuse un brick-goélette vient grand largue, et des pêcheurs montés dans une élégante catalane jettent leurs filets. Le vent souffle, les vagues remuent et tout le tableau est peint dans une gamme grise d'une harmonie charmante.

Restaurateurs et limonadiers. — La chambre syndicale des petits patrons restaurateurs, hôteliers, limonadiers et similaires indépendants de la ville de Lyon et de la banlieue, dont le siège social est rue Servient, 28, invite ses adhérents à l'assemblée générale du syndicat, qui aura lieu vendredi 22 avril courant, à 3 h. de l'après-midi, au Palais du Commerce, à Lyon, Salle des réunions industrielles (entrée place de la Bourse). Ordre du jour :

Renouvellement partiel du conseil d'administration et de la commission de contrôle ;

Compte-rendu des travaux de l'année ;

Situation morale et financière du syndicat ;

Discussion sur le projet de la *Réforme de l'octroi de Lyon* et les taxes de remplacement proposées ;

Discussion sur le projet de la réforme générale de l'impôt des boissons ;

Questions diverses ;

Réception de nouveaux adhérents.

Cambriolage de fumistes. — Des fumistes où des étudiants en goguette ont cassé les vitres de la vitrine de l'Eldorado ou étaient exposés les portraits photographiques des artistes de cet établissement et les ont enlevés. L'administration de l'Eldorado a porté plainte.

Beware of pickpokets. — M. Maître employé de commerce était allé dîner dimanche soir à la pension alimentaire de la place du Pont. Tandis qu'il prenait son repas on lui a subtilisé son pardessus qui contenait un portefeuille renfermant un titre de rente de 1100 francs et un billet de banque de 100 francs.

Coups de couteau. — A trois heures du matin, les agents ont arrêté près de la gare de Perrache la fille Antoinette Laventure, âgée de 38 ans, demeurant 50, rue de la Charité, qui avait frappé d'un coup de couteau un sieur Paillard, charcutier, âgé de 27 ans, domicilié 19, rue Sainte-Claire.

Cet individu qui avait à son tour roué de coups la fille Laventure, a été arrêté également, et le triste couple a été conduit devant le commissaire de permanence qui l'a écroué.

Le matin, après présentation et interrogatoire, M. Lutigneau, commissaire de police de Perrache, a gardé la fille Laventure et relâché Paillard.

Arrestation mouvementée. — Dimanche soir, les agents arrêtaient, à la Guillotière, un pochard qui faisait du tapage. Cet individu, un sieur Louis Beurier, manœuvre, rue Chaponnay, opposa une vive résistance aux agents. Sa mère et son frère qui l'accompagnaient, se ruèrent sur les gardiens de la paix et parvinrent à leur faire lâcher leur prisonnier. Des agents de renfort du poste de la rue Molière accoururent et Beurier put être arrêté à nouveau, ainsi que sa mère. Le frère est activement recherché.

Accident. — Vers 4 heures du soir, M. Victor Linosset, journalier, 123, rue Vauban, a été tamponné par un tramway électrique sur la place du Pont, et projeté sur un banc ; il s'est fracturé la jambe gauche et a été transporté immédiatement à l'Hôtel-Dieu.

Théâtre des Célestins. — Hier soir, beaucoup de monde à la représentation des *Pauvres de Paris*, drame en cinq actes et huit tableaux, de M. Brisebarre.

Aujourd'hui mardi, 19, première représentation de *Boccace*, opérette en 3 actes de Suppé.

Cette représentation sera donnée au bénéfice de M. George fils, chef d'orchestre de notre théâtre.

A ce spectacle, nous aurons le plaisir de voir pour la première fois à Lyon : *Retour de Bal*, monomime en un acte, joué par Mme Tariel-Baugé et la romance de l'Etoile, de Chabrier, par Mlle Carvini.

Cirque Rancy. — On continue à se rendre en foule à cet établissement, c'est qu'il n'y a pas de temps à perdre ; quatre représentations encore et le cirque Rancy aura cloturé à Lyon la série de ses brillantes représentations qui pendant six mois ont su charmer le public lyonnais.

Ce soir, à 8 h. 1/2, demain, mercredi à la même heure et après demain jeudi, à 3 h. et à 8 h. 1/2 quatre dernières représentations toutes terminées par la féérique pantomime César Cascabel.

A l'occasion de la clôture et pour ses deux représentations d'adieux, la direction offre à chaque séances de jeudi une tombola gratuite.

Evitez les maladies par l'usage du **Sirop de Boehet du Serpent**, 32, rue Lanterne, qui rafraîchit, désinfecte et purge le corps des impuretés et des microbes, causse des maladies.

GENTIANE FRANÇAISE Apéritif hors pair

Cacao Fouroy-Galland, anémie, convalescence, diabète, 18, r. Paul-Chenavard, Lyon

Kina-Perrier, *Apéritif*.

Jules Auriol, vêtements ecclésiast. *Nimes*

UN VIEUX MARIN miraculeusement guéri de plusieurs maladies incurables, a fait le serment d'employer le reste de ses jours à faire connaître à tous ceux qui souffrent, la bienfaisante découverte à laquelle il doit son salut, et qui assure la guérison radicale de toute maladie causée par **VICES DE SANG**, Dartres, Boutons, Rhumatismes, Asthme, Bronchite, Gastrite, Anémie, Goître, Maladies secrètes, etc. Ecrire : **L. Gervat, 45, rue de la République, Lyon.** Réponse explicative. Brochure gratis.

Les Conseils généraux

ISERE

Hier, à 3 heures, a eu lieu l'ouverture de la session d'avril du Conseil général de l'Isère, présidé par M. Dubost, sénateur.

Presque tous les conseillers étaient présents. Nous avons pourtant remarqué l'absence de M. Octave Chenavaz. M. Merri, son concurrent à la députation, est, au contraire, à son poste.

M. Dubost, président souhaite la bienvenue à M. le préfet Celui-ci répond et, se plaçant exclusivement et en termes très heureux, sur le terrain des affaires départementales, assure le conseil de tout son appui pour de rapides solutions.

M. Rivet, député, demande la parole pour poser une question à M. le préfet à propos de la répartition des sommes votées par le Parlement pour secours aux victimes de la grêle et des inondations Cette répartition, dit le député radical, a soulevé de vives plaintes et aurait été très mal faite par l'autorité préfectorale.

Le préfet répond qu'il s'est conformé à la loi pour cette répartition. Il reconnaît que cette loi est défectueuse, mais elle devra être appliquée tant qu'elle existera Quant aux erreurs ou aux omissions qui auraient été faites, on tâchera, dans la mesure du possible, de les réparer.

M. Rivet insiste et reproche à l'administration de ne s'être pas entourée de renseignements suffisants.

« Je n'ose pas, dit-il, reprocher au Préfet d'avoir fait des faveurs. »

Le Préfet répond que la Commission nommée par lui avait pleins pouvoirs pour s'entourer de tous les renseignements nécessaires. Si ses membres ne l'ont pas fait, c'est leur faute et non la sienne.

M. Bovier-Lapierre, député radical, prend part à la discussion, et on sent que les radicaux voudraient mettre le feu aux poudres en créant un incident. M. le Préfet répond à tous avec calme et autorité.

Enfin M. Rivet demande, comme conclusion à ce débat, que le Conseil ordonne la publication de la liste des communes, les noms des bénéficiaires et les sommes par eux reçues dans cette répartition.

M. Dubost répond que le Conseil ne peut pas ordonner cette publication et déclare l'incident clos.

La séance est levée à 4 heures et renvoyée à aujourd'hui 2 heures.

BOUCHES DU-RHONE

Au cours de cette séance, le conseil général adopte le vœu suivant :

Considérant la hausse progressive des blés et des farines ;

Considérant que l'éventualité d'un conflit hispano américain peut contribuer encore à l'élévation de plus en plus considérable des blés et farines ;

Attendu que la situation de disette et de famine peut être dès maintenant prévue ;

Attendu qu'il appartient au gouvernement de se servir des moyens qui sont à sa disposition pour conjurer cette épouvantable situation et ramener à un chiffre plus raisonnable le prix du pain, aliment de première nécessité ;

Le conseil général émet le vœu que la taxe douanière de 7 fr. qui pèse sur les blés, soit immédiatement supprimée.

Ce vœu, présenté par M. le docteur Flaissières, maire de Marseille, a été voté à l'unanimité.

TARN

Albi. — M. Mazas dépose le vœu suivant : « Le conseil général, rappelant les patriotiques déclarations portées à la tribune par le président du conseil, affirme, avec la majorité de la Chambre des députés, une respectueuse et confiante sympathie pour notre armée. »

Ce vœu est renvoyé à la commission.

LOT-ET-GARONNE

Agen. — Le conseil émet le vœu que des mesures énergiques soient prises contre les agissements pratiqués pour affaiblir la réputation de l'armée et de la justice.

MARNE

Chalons-sur-Marne. — Le conseil général de la Marne repousse un vœu émis par le conseil général des Hautes-Pyrénées demandant la suppression des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices.

GERS

Auch. — Le conseil général du Gers a adopté à l'unanimité le vœu ainsi conçu :

« Les soussignés, interprètes de l'émotion profonde causée dans le pays par les outrages sans nom dont l'armée nationale est l'objet, protestent contre ces outrages avec la dernière indignation et adressent à l'armée patriotique l'assurance de leur confiance et de leur attachement et à ses dignes et vaillants chefs, de l'hommage de leur indéfectible confiance, ils expriment le vœu que le gouvernement, fidèle aux engagements solennellement contractés par le président du conseil, mette un terme à la campagne odieuse qui compromet l'honneur et la sécurité de la patrie ».

HAUTES-ALPES

Gap. — Le conseil général a voté à l'unanimité une adresse à l'armée et à ses chefs et leur envoie l'expression de son entière confiance et sympathie.

LOT

Cahors. — Un incident s'est produit à la fin de la séance du conseil général. M. Vival, député, et M. Pauliac, sénateur, ayant parlé de la candidature officielle, le préfet a répondu en demandant la question préalable. Celle ci a été repoussée. Le préfet a alors quitté la salle des séances et un ordre du jour de blâme contre les actes favorisant la candidature officielle a été ensuite voté.

EN ALGÉRIE

Alger. — Au début de la séance du conseil général, M. Marchal pose une question au préfet sur le maintien à Alger des différentes troupes, notamment les compagnies de tirailleurs et sur les arrestations d'un grand nombre d'indigènes qui peupleraient actuellement diverses stations pénitentiaires du département. Le préfet répond que le conseil général est incompétent pour s'occuper de pareilles questions. M. Marchal insiste. Le préfet répète son observation et devant l'attitude prise par l'orateur, quitte la salle. M. Marchal développe alors sa question sur les troubles récents, et s'attache à démontrer qu'Alger souffre de cette occupation militaire qui lèse gravement les intérêts de la ville. Il demande une enquête. M. Samary s'associe à ces paroles.

Pour lui, l'administration a pris des mesures incompatibles avec le respect de la population française, en faisant venir des tirailleurs à Alger pour assurer l'ordre.

ITALIENS ASSASSINS

Rive-de-Gier. — Cette nuit, des Italiens ont frappé à coups de couteau, sans provocation aucune les nommés Charreron, âgé de 20 ans, et Remy Chenal, ouvriers à la verrerie Richarme. L'état du premier est grave. Une arrestation a été opérée.

Le Parquet de Saint-Etienne vient d'arriver sur les lieux.

DÉPARTEMENTS

AIN

Montluel. — *Foire.* — Malgré le mauvais temps, on remarquait beaucoup de vaches sur le champ de foire, Les transactions n'ont cependant pas été nombreuses et les prix sont restés bas. Moyenne 150 à 200 francs pièce.

Peu de chevaux à prix très élevé.

Petits porcs en assez grande quantité. Prix 20 à 25 francs.

RHONE

Tarare — *La Caisse d'Epargne, suite d'un krach.* — Un conflit très grave vient de surgir entre le gouvernement et le conseil d'administration de la Caisse d'épargne de Tarare (Rhône) qui a dû donner sa démission approuvé par la population entière.

Voici les faits déjà anciens qui ont amené la situation tendue qui tient en émoi les Tarariens.

La ville de Tarare est dotée d'une Caisse d'épargne fondée en 1843 et dont le premier capital de 5.000 fr. environ fut constitué par les dons volontaires des principaux commerçants et notables de la ville.

La Caisse d'épargne, a eu le malheur, d'avoir pour caissier, un sieur E. C... qui, pour combler ses déficits personnels, y puisait et commettait faux sur faux pour détourner les soupçons.

D'après les règlements qui les régissent, les Caisses d'Epargne sont placées sous la surveillance et soumises à l'inspection des finances.

Tarare ressortant de l'arrondissement de Villefranche, il appartenait donc au receveur de cette dernière ville, en fonctions à l'époque des détournements, de vérifier la comptabilité du caissier infidèle, d'une *façon effective* étant *appointé pour cela.*

Fâcheusement le sieur E. C... put habilement tromper la surveillance et de longues années durant, palper à son aise, en fabriquant des bordereaux de caisse inexacts, tronqués.

Et ce ne fut qu'à sa mort, en 1882, qu'on s'aperçut, avec une douloureuse stupéfaction, d'un déficit de 800,000 francs environ !!! (rien que çà !)

Le caissier mort, son employé aussi, le conseil municipal inexpérimenté d'alors affolé par l'affreuse découverte, se réunit sous la présidence de M. le sous-préfet de Villefranche et faillit faire une jolie gaffe par la velléité de prendre à sa charge le déficit dûment constaté, après longue vérification, par M. Maingue, comptable de la caisse d'épargne de Paris, la ville se réservant de poursuivre les directeurs ; « mais on fit gare aux naïfs... »

Une nouvelle administration municipale fut élue en 1884, ayant à sa tête un maire qui avait de vagues inquiétudes comme ex-directeur, mais au mieux avec le haut personnel gouvernemental.

Maire très zélé d'ailleurs, il s'en fut à Paris et parvint, non sans peine, sur exposé et menaces d'établir la responsabilité de l'Etat, à faire combler le déficit avec promesse à lui donnée, par la bouche même du ministre des finances, qu'aucune revendication ne serait exercée sur les économies futures de la caisse.

Il se le tint pour dit et a emporté cette assurance dans la tombe ; mais peut un malin il fut berné !

Nul à Tarare n'avait plus le moindre doute que l'affaire ne fut définitivement enterrée, lorsqu'en 1897, à la suite d'une demande d'autonomie formée par le conseil d'administration de la caisse d'épargne, M. le ministre du commerce répondit sans plus de façon que la susdite caisse d'épargne de Tarare était débitrice envers la Caisse des Dépôts et Consignations des avances faites pour combler le déficit constaté en 1883.

Tableau d'ahurissement !!

On riposta par un procès-verbal fortement motivé, confirmant une délibération prise en 1894, aux termes de laquelle un refus formel était opposé à une première velleité consistant à faire réduire l'intérêt servi aux déposants.

Le conseil d'administration ajoutait que si à la fin de l'année 1897 l'Etat n'avait pris l'engagement catégorique à une renonciation formelle de revendication sur les fonds de réserve, édifiés à force d'économies et d'intelligence, il démissionnerait en masse, laissant l'Etat dans la posture d'un homme de mauvaise foi, reniant sa parole.

Ce qui fut fait, à défaut de garantie donnée.

Dans sa dernière tournée de révision à Tarare, M. Rivaud, préfet du Rhône, fit réunir le conseil démissionnaire et l'adjura de revenir sur sa décision avec force promesses... en parole.

La démission fut maintenue et récemment, les ministres du commerce et des finances, prenaient un arrêté, l'acceptant et nommant d'autres administrateurs plus complaisants, avec un chef comptable de la Caisse d'épargne de Lyon, comme administrateur provisaire.

Serait ce pour en arriver à une centralisation rêvée que le ministre du commerce tient ainsi suspendue l'épée de Damoclès sur la ville de Tarare ?

Qu'on s'explique !!

Car ses procédés sont étranges !

Et la population en est indignée !

Neuville-sur-Saône. — *Dépourvu de ses fonctions.* — On nous informe que le citoyen T... de P... vient d'être rayé du bureau des socios-camelots.

Une mesure très sévère a été prise à son égard, laquelle consiste à ce qu'il ne fasse jamais plus partie des délégations ou commissions.

Le citoyen T... de P... aurait, paraît-il, affirmé que le bureau avait rémunéré un membre d'une autre Société, ce qui était faux.

C'est encore ce satané Congrès de la Demi-Lune qui en est l'auteur. Ah vraiment il ne porte pas chance, surtout au citoyen T... de P...

LOIRE

SAINT-ÉTIENNE. — *Mortel accident.* — Hier soir, vers huit heures et demie le nommé Frantz François, demeurant rue des Rives, 3, se trouvant pris de boisson, est tombé dans un escalier et dans sa chûte s'est brisé, la colonne vertébrale. La mort a été presque instantanée.

— *Collision.* — Hier matin, à 11 h. 45, une collision s'est produite à l'angle de la rue de la Préfecture et de la place Marengo, entre un train de tramway et un Car-Rippert. La plate-forme et le marchepied de ce dernier ont été sérieusement endommagés.

— *Le danger des armes à feu.* — Hier, un accident est arrivé dans les bureaux de MM. Charvet et Cie, place Marengo.

Un employé qui maniait un revolver a par mégarde appuyé sur la détente et s'est blessé légèrement au doigt.

Saint-Chamond. — *Contrebande.* — M. Louis Hetzel de L'Horme, rentrait samedi dernier à 7 heures du soir par la rue du Pilat chargé d'un sac qui contenait huit vessies pleines d'eau-de-vie de marc. A la vue de M. le préposé en chef de l'octroi et de ses employés Hetzel a essayé de prendre la fuite, mais force étant restée à la loi, le contrebandier a été conduit au violon.

Chambon-Feugerolles. — *Noyé.* — Dimanche soir, à neuf heures, les nommés Louis Selle, 61 ans, propriétaire, Régis Roche, 37 ans, mineur aux mines de Montrambert, Georges Jacob, 56 ans, forgeur de limes à l'usine Vincent de la Sauvanière, et Chalançon François, 8 ans, neveu de ce dernier, habitant tous au hameau de l'Epine, commune du Chambon-Feugerolles, maison Chambert, sortaient du café Meunier, situé sur la route de Cattatay pour se rendre à leur domicile. Avant de sortir de l'établissement, on leur confia une lanterne afin de s'éclairer sur la route, la nuit étant absolument obscure.

Arrivés à la passerelle qui relie le hameau de l'Epine à celui de la Pauzière, le jeune Chalançon qui portait la lanterne, passa le premier sur la passerelle. Il était suivi de son oncle Jacob. La passerelle, rendue glissante par la pluie qui tombait dru depuis deux jours, était assez difficile à passer. Jacob fit un faux pas et tomba dans la rivière, grossie de plus d'un mètre et demi en cet endroit. Les nommés Selle et Roche qui le suivaient, ne purent le retenir, et le courant rendu furieux par la pente, l'entraîna.

Durant toute la nuit, on chercha en vain son cadavre. Ce matin, à neuf heures, il fut aperçu et arrêté par une personne courageuse, qui, malheureusement, se trouvant seule et se sentant entraînée, dut lâcher prise.

Depuis, malgré les recherches, on ne l'a pas retrouvé.

REMÈDE MERVEILLEUX des MOINES BÉNÉDICTINS du PRIEURÉ D'IGUERANDE pour guérir promptement et radicalement Anémie, Faiblesses, Vertiges, Maux d'estomac, de Poitrine, Constipation, Convalescence, Langueur, etc. Franco-poste, 5,40. M. BALMET, Phen, IGUERANDE (Saône-et-Loire) PLUS DE 50 ANNÉES DE SUCCÈS ! Notice gratis franco

Dernière Heure

L'AFFAIRE ZOLA

DREYFUS TÉMOIN

Paris. — Interrogé à propos de la citation du prisonnier de l'île du Diable. Me Henri Robert a déclaré qu'on a toujours le droit de faire citer les témoins que l'on veut, mais rien ne peut astreindre le Parquet à faire venir ces témoins. Dans le cas actuel, a-t-il ajouté, la situation nous paraît simplement platonique.

CONFÉRENCE DE M. ETIENNE LAMY

Paris. — Ce soir, à 9 heures a eu lieu à la salle Wagram, le meeting organisé par la Fédération catholique de 1898.

M. Lamy prend immédiatement la parole après l'ouverture de la séance.

« Depuis 20 ans, dit-il, les hommes les plus dénoncés, les plus injuriés, les plus calomniés de la France, ont été sans contredit les catholiques.

« Ceux qui poursuivent cette entreprise d'avilissement prétendent représenter l'opinion générale. Ils l'ont trompée longtemps, mais peu à peu elle les a vus se compromettre dans toutes les aventures qui ont indigné sa probité et son patriotisme.

M. Lamy expose ensuite les prétextes de la lutte religieuse depuis 1880.

Faisant allusion au 16 mai, il s'exprime ainsi : « La haine anti-religieuse, qui était dans les traditions du parti républicain, trouva l'atmosphère favorable qui lui avait manqué jusque là, et au milieu de ces troubles, la société qui, selon les heures, dissimule ou répand, mais entretient toujours cette haine, la franc-maçonnerie glissa ses adeptes dans les comités, ses candidats dans les circonscriptions et son influence dans les grosses affaires.

« Par sa victoire, la France qui avait voulu confier à des mains républicaines la République, s'était livrée elle-même aux agents d'un autre dessein. Elle croyait avoir donné le pouvoir à un parti de politique, et elle l'avait donné à une secte de philosophes. »

Puis, l'orateur parle de l'adhésion des catholiques à la République, cette évolution des catholiques, dit-il, est un des actes les plus importants de la politique contemporaine, acte de courage détruisant l'équivoque derrière laquelle les sectaires embusquaient leur politique.

L'opposition qui existait a disparu ; l'heure est venue d'examiner quelles mesures de représailles sont devenues inutiles et les abolir.

L'orateur discute ensuite longuement les lois intangibles de liberté et les lois militaires et termine en déclarant qu'on ne trouvera le moyen de résoudre le problème social que dans le catholicisme.

Le conflit hispano-américain

Au Parlement américain

Washington. — L'amendement à la résolution du Sénat, que la Chambre a adopté, a été proposé par M. Dingby. Cet amendent écartant la clause relative à la reconnaissance de la République de Cuba, fut adopté par 179 voix contre 155. La résolution adoptée ainsi par la Chambre fut renvoyée au Sénat qui repoussa l'amendement Dingby. A la Chambre, les démocrates applaudirent frénétiquement la lecture de la résolution du Sénat, reconnaissant le gouvernement des insurgés. 14 républicains seulement votèrent contre l'amendement Dingby, c'est-à-dire contre M. Mac-Kinley leur propre chef.

Achat de navires

Montréal. — On assure que les Etats-Unis achèteront à la compagnie Allan le transatlantique *Lucerne.*

En Espagne

Madrid. — La Régente a signé des décrets nommant président du Sénat, M. Montero Rios ; vice-présidents, le général Bermudez, et MM. Cina, duc de Veragua ; Torre de Villanueva et Sanchez Arjona.

Le Message du Trône

Madrid. — Au conseil des ministres, lecture a été donnée des dernières dépêches reçues par le ministre des affaires étrangères, de la marine, de la guerre et des colonies.

Le conseil approuve le Message du Trône aux Chambres.

Les Espagnols en Amérique

Washington. — Polo de Barnabé a envoyé à tous les consuls espagnols des instructions pour faciliter le départ de leurs nationaux dans leurs districts respectifs.

Nouveau droit des gens

Berne. — Le *Journal de Genève* dit : « N'est-il pas merveilleux de voir 33 ans après la guerre de sécession, le cabinet de Washington s'attribuer lui-même avec une parfaite tranquillité de conscience, la politique d'intervention dans les affaires d'autrui contre laquelle il protestait avec une violente indignation quand elle était pratiquée contre lui. Mais ce peuple jeune qui n'est pas tenu au respect des traditions des autres, prétend ne pas être davantage lié par les siennes.

Il est en train de créer dans le monde à son usage un nouveau droit des gens et comme ce droit nouveau sera fait à son profit, il n'y a pas lieu d'espérer qu'il améliorera beaucoup la situation des faibles et des petits.

A la Chambre des Communes

Londres. — M. Lowther demande si devant l'imminence de guerre entre deux nations armées, le gouvernement ne prendra pas des mesures assurant une stricte neutralité des sujets anglais.

M. Balfou répond que l'usage universel est d'attendre le commencement des hostilités et ne voit pas de raisons de s'en départir.

L'action des puissances

Londres. — Suivant une note officieuse, le corps diplomatique à Washington discute le point de savoir s'il n'y aurait pas lieu d'adresser de la part des grandes puissances des représentations nouvelles aux Etats-Unis, mais les délibérations des corps diplomatiques devront préalablement être soumises aux différents gouvernements.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

BIBLIOGRAPHIE

Etudes italiennes. — *Florence, Rome*, par M. Aug. Geffroy, membre de l'Institut, ancien directeur de l'Ecole française de Rome, avec une notice biographique par M. Georges Goyau. Un volume in-18 jésus (Armand Colin et Cie, éditeurs, Paris), broché, 4 francs.

M. Geffroy, directeur de l'Ecole Française de Rome, l'un des hommes de notre temps qui ont le mieux compris et le plus aimé l'Italie avait, dans la *Revue des Deux Mondes* et *le Journal des Savants*, publié plusieurs articles de longue haleine sur l'histoire de Florence (les Médicis, Guichardin, Savonarole) et sur la Ville Eternelle (Rome monumentale, la légende de Cenci, les collectionneurs au XVIII e siècle).

La plupart de ces articles avaient été écrits à l'occasion de publications nouvelles ; mais la personnalité même de l'auteur les animait et les rendait parfois plus « suggestifs » que les publications mêmes qui les avait inspirés, et leur assurait toujours un intérêt d'originalité.

Réunis en volume, ils continueront de s'imposer à l'attention des lecteurs que captive cet ordre de sujets et de tout voyageur qui veut préparer sérieusement une visite à Florence et à Rome.

Le volume se termine par un chapitre que M. Geffroy avait longuement vécu avant de l'écrire : *la transformation de Rome en capitale moderne.* C'est une page d'histoire contemporaine écrite avec la compétence d'un témoin, l'impartialité d'un savant et l'émotion d'un artiste.

La Quinzaine. — Paris, 45, rue Vaneau. Directeur : M. Georges Fonsegrive.

Sommaire du n° du 16 avril :

Une correspondance inédite, Montalembert. — Journal philosophique d'un maire de village (première partie), Charles Loiseau. — La plus grande faute du siècle, Armand Fresneau, sénateur du Morbihan. — Sommes-nous colonisateurs et pouvons-nous le devenir, André Mévil. — Léon Ollé-Laprune, (avec portrait), George Fonsegrive. — Poésie : Cantiques, Jules-Philippe Heuzey. — Lettres à ma cousine : Pianos à vendre, Gabriel Aubray. — Chronique politique, X...

Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Revues.

Abonnement : France, un an, 24 fr. ; six mois, 14 fr. ; trois mois, 8 fr.

Abonnement spécial d'un an pour le clergé, l'Université et les Instituts catholiques, 20 fr.

Prix de la livraison : 1 fr. 50.

Pour les Annonces, s'adresser aux bureaux de la Revue, rue Vaneau, 45.

Le Sillon, revue mensuelle, 5. année, n° 4. 10 avril 1898, 90, rue Bonaparte.

Le dernier numéro du *Sillon* (10 avril) renferme les débuts d'une étude sur Louis Veuillot de M. François Lauretnie, plus complète et plus sérieuse que tout ce qui a été fait jusqu'ici sur le grand polémiste. — Chant d'une planète (Jean Lionnet) poésie d'une inspiration très neuve et d'un véritable souffle. — L'Œuvre de M. Ollé-Laprune au point de vue de la pensée philosophique et catholique est exposée par M. Albert Lamy. — M. W.J. Williams continue la série si remarquée de ses Lettres d'Angleterre. — Quelques pages très fines de M. Charles-Brun sur Ferdinand Fabre, le peintre récemment décédé des mœurs ecclésiastiques. — Se continue également la série des notices sur la Jeunesse et les Œuvres dont l'une de M. Etienne Isabelle à propos du Congrès de Lille. — Une chronique littéraire de M. Robert Van der Elst, suivant la dernière évolution du roman contemporain. — Une bibliographie et revue des revues fort soignées.

Le *Sillon* paraît le 10 de chaque mois, en 64 à 80 pages. Abonnements : un an, Paris, 8 fr., province, 9 fr. Rédaction et administration : Librairie Lecoffre, 90, rue Bonaparte.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande à la librairie Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

ÉTAT CIVIL DE LYON

FUNÉRAILLES DU 19 AVRIL

Premier arrondissement. — Marie Revoux, institutrice, 47 ans, rue des Chrrtreux, 38, f. 10 heures.

Deuxième arrondissement. — Epouse Thierry, née Fay, s. p., 49 ans, Charité, f. 10 h. Joseph Nouvelle, soldat, 40 ans, hôpital militaire, f. 7 h. ; Veuve Roger, née Mazet, rentière, 71 ans, rue de la Charité, 70, f. 9 h. ; Pierre Touquet, 3 ans, Charité, 2 h. ; Louis Henry, teinturier, 52 ans, H.-D., f. 11 h. ; Veuve Guercin, née Malsan, cultivatrice, H.-D., f. 1 h. ; Gustave Fanton, artificier, 61 ans, H.-D., f. 3 h. ; Antoine Ferlay, garçon de peine, 27 ans, H.-D., f. 5 h. ; Ernestine Murat, 15 ans, Charité, f. 6 h. soir.

Troisième arrondissement. — Herrand Marie, 3 ans, rue de Marseille, 83, f. 9 h. ; Sylvestre Victor, commerçant, 51 ans, rue Dephot, 2, f. 7 h. ; épouse Bartoud, couturière, 24 ans, rue Servient, 57, f. 8 h. ; Chazalet, Jeanne, 11 mois, rue de la Lône, 42, f. 11 h. ; veuve Gener, 74 ans, rue d'Aubigny, f. 4 h. ; Benedetti Joseph, 10 mois, rue Villeroy, 21 bis f. 1 h.

Quatrième arrondissement. — Epouse Verguin, née Gaillard, tisseuse, 51 ans, rue du Chariot-d'Or, 15, 3 h. ; Louis Lacombe, teinturier, 67 ans, rue Belfort, 45, 5 h.

Cinquième arrondissement. — Veuve Vincendon, née Didier, s. p., 63 ans, rue du Juge-de-Paix, 22, 2 h. ; Marguerite André, s. p., 22 ans, 3 h. ; Fanny Montagnac, institutrice, 81 ans, Antiquaille, 8 h. ; veuve Sigaud, née Dubois, journalière, 67 ans, Antiquaille, 10 h. ; Léopoldine Empère, rentière, 64 ans, rue des Prêtres, 4, 8 h. ; veuve Devers, née Coquet, s. p., 62 ans, rue du Juge-de-Paix, 22, 10 h. ; épouse Débat, née Jacquemet, ménagère, 36 ans, av. de l'Abattoir, 18, midi ; épouse Brunet, née Desflache, tisseuse, 45, rue St-Nicolas, 7, 4 h. ; Jean Thouzet, sablonnier, quai de Vaise, 18, 6 heures.

Sixième arrondissement. — Veuve Langon, née Lambre, garde malade, 74 ans, rue Masséna, 73, f. 7 h. ; épouse Guillard, née Grangard, appréteuse, 44 ans, rue François-Jacquier, 43, f. 11 h. ; épouse Wargnier, née Bourat, laitière, 47 ans, cours Vitton, 65, f. 9 h. ; Eugène Camaux, peintre, 61 ans, rue de Vauban, 6, f. 5 h. ; Joséphine Leroble, 16 ans, rue Boileau, 65, f. 4 h.

Spectacles & Concerts

THÉATRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui, mardi 19 avril, première représentation de *Boccace*, opérette en 3 actes.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS, place Bellecour : Ouverte tous les jours jusqu'à 5 heures et le soir de 8 à 10 h. ; éclair

A ce moment, un homme, jeune encore, passa auprès d'eux, ayant à son bras une femme d'une beauté splendide. Il s'arrêta en face des causeurs et dit à sa compagne :

— Je vais risquer quelques louis au trente-et-quarante, si vous voulez bien me le permettre, Tatiana ?

— Faites ! répondit-elle ; d'autant plus que j'attends Marguerite, avec laquelle nous devons convenir de l'emploi de notre journée de demain.

Elle quitta son bras et s'éloigna. Wladimir alors jeta un regard distrait autour de lui ; ce regard tomba sur l'officier russe, qui salua avec politesse. Le Français suivait des yeux Tatiana.

— Quelle belle personne ! dit-il à son compagnon.

— C'est une de mes plus charmantes compatriotes.

— Vous l'appelez ?

— La comtesse Lanine.

L'officier français tressaillit.

— Lanine ! Ne serait ce pas la femme du comte Wladimir Lanine ?

— Précisément.

— C'est heureux ! Je cherche le comte depuis quatre ans... Voulez-vous me présenter à lui ?

— Volontiers... Il était là tout à l'heure. Ah ! le voilà qui se dirige vers la salle de jeu... Venez !

Les deux officiers eurent bientôt rejoint Wladimir. La présentation eut lieu.

— Monsieur le comte, dit l'officier français, je porte sur moi une lettre pour vous depuis plus de trois ans. Cette lettre m'a été remise dans des circonstances assez extraordinaires, pour que j'aie éprouvé, en dehors de l'envie de faire votre connaissance, une curiosité que vous comprendrez tout à l'heure, je l'espère. C'était à Shang-Haï ; les Taï-Ping assiégeaient la ville. J'étais à ce moment envoyé en Chine, par mon gouvernement, en mission spéciale. Le siège n'était pas très rigoureux ; à tout moment il y avait des suspensions d'armes entre les assiégés et les assiégeants. Pendant ces suspensions d'armes, nous, les Européens, qui étions respectés par l'un et l'autre parti, pouvions assouvir notre curiosité en nous promenant en dehors des remparts, à condition toutefois de porter notre uniforme. Un jour que je profitai d'un de ces armistices pour examiner de près le camp des Taï-Ping, je vis approcher de moi trois hommes, porteurs d'un drapeau blanc.

Ils me faisaient signe de les attendre. Comme leur attitude n'avait rien d'hostile, je m'arrêtai. Alors je vis trois Européens, habillés comme le sont les Chinois ; leur chevelure blonde et leur type me les firent reconnaître pour des compatriotes à vous, monsieur le comte. Celui qui paraissait être le chef de ces hommes me frappa surtout par sa haute taille, sa figure énergique et ses yeux étincelants...

— Müller ! ne put s'empêcher de s'écrier Wladimir. Oh ! monsieur, achevez, et donnez-moi cette lettre !... Je vous remercie beaucoup. C'est un de mes anciens amis... auquel je songe souvent...

— J'ignore son nom, car voici ce qui s'est passé : « Vous êtes Français, monsieur ? me demanda-t-il. — Oui, je le suis, répondis-je. — Vous êtes militaire ; vous allez probablement retourner bientôt en Europe ! — C'est mon intention et mon espoir. — La paix est devenue générale, et vous allez rencontrer probablement quelque part un de mes amis, un Russe, qui voyage certainement, et qui certainement ira en France... C'est le comte Wladimir Lanine. Si vous vous trouvez dans la même ville, surtout s'il est accompagné de sa femme, il ne vous sera pas difficile de le rencontrer, car elle est une femme remarquablement belle, et lui est riche et puissant. J'ai voulu vous parler, pour vous prier de vous charger d'une lettre pour lui. — Mais, monsieur, lui dis-je (malgré son accoutrement chinois, je ne pus m'empêcher de le traiter en égal), je crains de ne pas rencontrer le comte, et... — Vous le rencontrerez, me dit-il, j'en suis sûr... Voici cette lettre. » Il me la tendit. Je la pris machinalement, et voulus encore lui demander des explications. Il m'avait tourné le dos et rentrait au camp des Taï-Ping... La voici, monsieur le comte : je la porte sur moi depuis quatre ans.

Wladimir s'empara vivement du papier :

— Merci, monsieur, excusez-moi si je vous quitte sans vous remercier davantage ; surtout sans satisfaire immédiatement votre curiosité légitime... j'ai hâte de lire ce que m'écrit Müller. J'espère que vous me ferez l'honneur de dîner demain chez la comtesse Lanine ; vous me permettrez alors de vous raconter l'histoire de cet homme extraordinaire.

— J'accepte avec plaisir, monsieur le comte.

— Vous viendrez aussi, n'est-ce pas, mon cher ? dit Wladimir à l'officier russe.

— Certainement, mon général.

Wladimir avait changé de carrière. Il avait pris du service dans l'armée, s'était distingué et était devenu général.

— Maintenant, dit-il, messieurs, excusez-moi ; à demain !

Wladimir s'accouda contre le volet vert d'une fenêtre, et lut, à la lueur du gaz, la lettre suivante :

« Je suis devenu un grand chef ; je traite de puissance à puissance avec le Fils du Ciel et avec son compétiteur Taï-Ping Waœg... Drôle de nom ! n'est-ce pas ? Eh bien, ces gens-là sont forts, puissants, et vivent de la même vie que nous. Je suis quelqu'un ici... Mon nom (j'en ai changé), est connu depuis le Gobi jusqu'à l'embouchure du Peï-Ho. J'ai tenu dans ma main plusieurs fois les destinées d'un des plus grands empires du monde. L'empereur de la Chine me craint, Tientè me redoute ; les Kirghiz et les Mantchoux m'estiment ; mes compagnons m'adorent ; le tsar entend souvent parler de moi, car lorsque je vais de son côté, j'entre aussi chez lui.

« Tu pourrais croire que j'ai réalisé mon rêve d'ambition ?

« Eh bien, Wladimir, je t'écris cette lettre pour te dire que je regrette amèrement l'Europe, ma misère, les jours où je me promenais, triste, dans les rues de Saint-Pétersbourg, avant de frapper à ta porte hospitalière, les nuits où je rêvais une autre destinée et où je formais des plans. Je suis riche et considéré ; mais je m'ennuie ; je suis atteint de nostalgie... Cependant je n'ose pas retourner !... Ici on me baise la main... je ne sais si on voudra me la tendre en Europe... Je suis un assassin, un brigand et un espion là-bas... Ici, je suis un grand chef et un homme rusé. Tout dépend de la signification que l'on donne aux mots. La conscience est relative : ici, on assassine pour se venger, et on n'éprouve pas de remords ; bien au contraire...

« Je suis triste et le désespoir me prend, quand je songe à l'Europe, que l'appelle de tous mes vœux. Si jamais j'y retourne, car je crois que je ne pourrai pas m'en empêcher, si jamais j'y retourne, ou si nous nous rencontrons, dis-moi, Wladimir, me tendras-tu la main ?

« Je baise le bas de la robe de ta femme.

« MULLER. »

— Pauvre garçon ! dit Wladimir en pliant la lettre. Certainement que je lui tendrai non la main, mais les deux mains !

Il resta quelques instants recueilli et pensif ; puis il fouilla dans sa poche, en tira une liasse de billets de banque, et, s'approchant de la table de jeu :

— Maximum sur la rouge ! dit-il en jetant les billets sur le tapis.

FIN DE TATIANA

(A suivre).

Wolff-American Cycles
RUE DU 4-SEPTEMBRE 26 PARIS
Cyclistes N'oubliez pas que la plus grande économie est d'avoir une Machine irréprochable, c'est-à-dire qui ne nécessite jamais de réparations. La **WOLFF-AMERICAN**, 26, Rue du 4-Septembre, à PARIS, vous donnera entière satisfaction. — DEMANDEZ LE CATALOGUE ENVOYÉ FRANCO.

PROCÉDÉ BREVETÉ S. G. D. G.
Contre l'Humidité & le Salpêtre
Assainissement des appartements, sous-sols, caves, **parquets. — Étanchéite des terrasses**, toitures, **carrelages et pavages en asphalte comprimé.**
Travaux d'Asphalte en tous genres
DREVET
LYON — Cours Charlemagne, 54 — LYON

VARICES — PLAIES VARIQUEUSES — ULCÈRES — DARTRES
GUÉRISON assurée. Soulagement immédiat par
L'EAU SOUVERAINE
Dr E. Barrier, de la Fac. de Paris. — Consult. gratuites. — Notice franco contre mandat de 2.50. Milliers de guérisons
Pharm. du Pr ELÉPHANT, 6, rue St-Côme, Lyon

LA JUSTICE SOCIALE
Hebdomadaire
DIRECTEUR : L'ABBÉ NAUDET
UN AN : 6 francs — ADMINISTRATION : 149, Rue de Rennes, PARIS — SIX MOIS : 3 fr. 50

LA JUSTICE SOCIALE
EST UN JOURNAL
Nettement républicain — au point de vue politique. Nettement démocrate — au point de vue social, qui traite toutes les grandes questions du jour.
SES RÉDACTEURS
Ont pour principes de dire loyalement la vérité sur les hommes et les choses. Rigoureusement orthodoxes en tout ce qui concernent la foi, ils usent largement du droit à la liberté dans les matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la morale, ni à la discipline de l'Eglise, et font une guerre sans merci aux préjugés de toute nature que l'on trouve aussi bien chez les catholiques que chez leurs adversaires. C'est pourquoi ils espèrent que tous les esprits larges, ouverts, généreux, voudront les soutenir et les aider dans leur œuvre.
DÉCLARATION
Mise en tête de tous les numéros de la « Justice sociale »
Le directeur et les rédacteurs de la *Justice sociale* déclarent soumettre humblement toutes les assertions, théories ou doctrines exposées ou professées dans leur journal au jugement et à la sanction de la sainte Eglise catholique et du siège apostolique de Pierre. Ils réprouvent, condamnent, effacent par avance tout ce que cette autorité y pourrait trouver à effacer, à condamner, à réprouver. Fasse Dieu que nous n'hésitions jamais à sacrifier nos opinions personnelles et ce que l'infirmité de l'esprit humain nous aurait fait croire bon, juste et vrai, à l'enseignement intégral et aux décisions infaillibles du Vicaire de Jésus-Christ.

BULLETIN D'ABONNEMENT
Je soussigné _____
Demeurant à _____ *rue* _____ *n°* _____
Par _____ *département de* _____
Déclare m'abonner à la **Justice Sociale** *pour* (1) _____
Ci-joint le prix (2) _____
SIGNÉ :
NOTA. — Si on le préfère, l'administration fera toucher les abonnements à domicile par une quittance postale de **6** fr. plus **0.50** c. pour frais de recouvrement. Il suffit d'écrire sur ce bulletin : faire recouvrir à domicile.
(1) Un an, **6** francs. — 6 mois, **3** francs **50**.
(2) Mandat ou timbres-poste.

SPÉCIALITÉ D'AFFICHES de toutes DIMENSIONS
Imprimerie Universelle
Livre dans les vingt-quatre heures
les Cartes de visite, Cartes d'adresse
Avis de Messe, Lettres de Mariage
Circulaires & Prospectus de tous genres
Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la Commande
INSTALLATION SPÉCIALE POUR BROCHURES, LIVRES
et en général tous les travaux de longue haleine
Tirages de Luxe en Noir et en Couleurs
Impression à de bonnes conditions de tous Organes périodiques et quotidiens
CHROMOTYPOGRAPHIE — SIMILIGRAVURE
LITHOGRAPHIE — PHOTOGRAVURE
L'Imprimerie Universelle est la seule de Lyon qui, en cas d'urgence, livre à toute heure du jour ou de la nuit.
35 *rue Condé* LYON
Adjointe à la « France Libre »

Fabrique spéciale d'Escaliers de tous systèmes
R. LERTE
CONSTRUCTEUR, BREVETÉ S. G. D. G.
A Sainte-Foy-l-Lyon (Rhône)
Escaliers tournants dits : hélicoïde en fer et bois, système breveté S. G. D. G., avec colonne lisse en fer creux et marches en bois dur.
Escaliers en fonte de toutes dimensions.
La grande modicité de prix et la bonne exécution défient toute concurrence.
Plans et devis gratis sur demande

Emplâtre de la Providence
Pour la Guérison des RHUMATISMES, NÉVRALGIES, OPPRESSIONS, DOULEURS, POINTS DE COTÉ, REFROIDISSEMENTS, ASTHMES, BRONCHITES, LUMBAGOS, ETC., ETC.
Dans toutes les Pharmacies
Et au Dépôt principal : à Lyon, 60, rue Saint-Georges
A. SOULAS
Pharmacien de 1re classe, Lauréat des Hôpitaux de Lyon
Prix : 1 franc (1 fr. 15 par poste)

STATUES DE ST ANTNE DE PADOUE
NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ
STATUES RELIGIEUSES EN TOUS GENRES, CRÈCHES POUR NOËL, ETC., ETC.
Envoi de photographies sur demande
BARBARIN, statuaire, place Saint-Jean, 11, LYON

Nous recommandons spécialement Le Magasin de Chaussures
A L'ESPÉRANCE
Le mieux assorti et vendant le meilleur marché
ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE
Dépositaire des premières Manufactures de France
24, Rue Victor-Hugo, 24

UN HERBORISTE
exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les âcretés du sang. M. SIMON, herboriste à *Chaumont* (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre **15** c. en timbres-poste.

Pour Vendre ou Acheter
PROPRIÉTÉS - CHATEAUX
Villas, Vignobles
dans tout le Sud-Est de la France
S'ad. **CHABERT** Père & Fils
Commissionnaires en Immeubles
à VALENCE (Drôme)

Téléphone 2-79 — GRANDE — Téléphone 2-79
BLANCHISSERIE MODÈLE
40, Rue des Remparts-d'Ainay, LYON
Blanchissage inoffensif et hygiénique du Linge par la lessive et le savon seuls
Suppression des brosses, du chlore et de la potasse
Durée du Linge garantie double — On blanchit tous genres de linge et on livre tout repassé
SPÉCIALITÉ DE Trousseaux complets **EAUX DU RHONE** Services de Table *et Linge de luxe*
Mise à neuf des Toilettes de Communion dep. 3.50
TEINTURE & DÉGRAISSAGE EN TOUS GENRES
SPÉCIALITÉ DE RIDEAUX — NETTOYAGE DE GANTS : 0.15
Succursales : Place des Célestins, 3, et Rue Sergent-Blandan, 8
Prix très modérés — Envoi du Tarif sur demande — On prend et livre à domicile

Cycles **CLÉMENT** N°
SEULE AGENCE RÉGIONALE
99, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

HOTEL DES VOYAGEURS
17, place Carnot, 17 *(près la gare de Perrache)*
Maison recommandée à MM. les Ecclésiastiques et à Mmes les Religieuses

EAU D'ARQUEBUSE
De l'Hermitage des Frères Maristes
ou LIQUEUR VULNÉRAIRE PERFECTIONNÉE
LE LITRE : 4 fr. 50
Souveraine contre les *Foulures, Entorses, Coups, Contusions, Coupures, Ecorchures, Brûlures, Fractures, Plaies récentes, Gangrène.*
LIQUEUR DE L'HERMITAGE
HYGIÉNIQUE. STOMACHIQUE & STIMULANTE
LE LITRE : 5 fr. 50
Adresser les demandes au Frère Procureur général des Frères Maristes, à Saint-Genis-Laval (Rhône).

Toile Souveraine
JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès
contre Douleurs
Plaies & Blessures
MARQUE DÉPOSÉE *Se méfier des Contrefaçons* — TOILE SOUVERAINE JULIE GIRARDOT CODEX N° 693 — *Exiger sur la toile le timbre et-contre portant le nom de Julie GIRARDOT.*
Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, au 1er — LYON —
GROS ET DÉTAIL
Dépôts à Lyon : Pharmacie du **Serpent**, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.
Prix : 6 fr. le mètre
Envoi contre mandat-poste au nom de **Julie Girardot.**

FABRIQUE DE COURONNES MORTUAIRES
Gros & Détail
Mon Vernay
REMISE 15 0/0 A L'ARMÉE
aux Sociétés & Corporations
MARQUE EN CHIFFRES CONNUS
71, Cours Lafayette, Lyon

A LOUER
Magasins & Entrepôts
21, Quai Saint-Vincent, 21
S'adresser au Concierge.

PIANOS & ORGUES
DE TOUTES MARQUES
Min Lejeune
Musicien diplômé du Conservatoire de Paris
LYON - 50, Rue de la Charité, 50 - LYON
Grande facilité de paiement
VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT
Avec facilité de remboursement
VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS
La Maison entretient gratuitement ses pianos en location

LYON, 6, rue St-Côme, 6, LYON
GRANDE PHARMACIE DE **L'ÉLÉPHANT**
DÉPURATEUR RADICAL 0.4'50; lit. 19f
Maison de Confiance et de Bon Marché
NOUVELLE GRANDE BAISSE DE PRIX
DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
Médicaments toujours frais. — Détail au prix du gros. — Prix fixe
Consultations gratuites par le Dr BARRIER, de la Faculté de Paris

BOURSE DE PARIS *du 18 Avril*

PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTAT	DERNIER COURS	TIMBRE	ACTIONS	COMPT.	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
102 30	3 0/0 Français, cpt	102 22	..	Egypte 7 0/0 rivil.	174 30	1275 ..	Lyon 5 0/0	1275 ..	198 75	Chinois 4 0/0	104 ..
102 27	— terme	102 25	102 .	Egypte unifiée	109 15	474 50	Bourbonnais	475 ..	478 50	Nord	481 75
101 20	3 0/0 Amortis. cpt	101 10	91 60	Italien 5 0/0	91 60	475 ..	Dauphiné	475 50	471 .	Nord-Est	472 75
101 10	— terme	101 20	493 ..	Landerbank	488 ..	475 .	Méditerranée 5 0/0	474 50	459 ..	Sud-France	459 .
106 55	3 1/2 0/0 cpt	106 40	531 ..	Banque ottomane	532 ..	477 .	Fusion anciennes	476			
106 62	— terme	106 47	..	Mobilier espagnol	40 .	471 50	— nouvelles	471		**Après Bourse**	
			785 ..	Autrichiens	785 ..	478 ..	Midi	475			
PRÉCÉD.	ACTIONS	COMPT.	182 ..	Lombards	... ..	472 ..	Midi nouveau	472 50			
3585 ..	Banque de France	3570 ..	534 ..	Société Générale	502 ..	475 50	Orléans	476 ..	192 49	2 0/0	102 35
881 ..	Banque de Paris	895 ..	595 ..	Foncière lyonnaise	394 ..	475 .	Ouest	475 25	91 85	Italien	91 90
576 ..	Comp. Escom. Paris	578 50	670 ..	Méridionaux	678 ..	468 ..	Autriche ancien.	466	42 50	Extérieure	41 75
665 ..	Crédit Foncier	665 ..	62 ..	Nord-Espagne	61 ..	... ..	— 2e hyp.	...	...	Hongrois	...
505 ..	Crédit Lyonnais	508 ..	120 ..	Portugais	..	388 50	Lombardes anc.	388 50	18 .	Portugais	18 95
103 75	Russe 67-69 4 0/0	... ..	... ..	Saragosse	126 ..	... ..	— nouv.	383 ..	... ..	Egypte privilégiée	...
103 45	— 1889 4 0/0	... ..		Métaux	... ..	209	Nord-Espagne 1er	196 ..	21 07	Turc	21 02
101 50	— Consolid. 4 0/0	102 10	PRÉCÉD. CLOTURE			185 ..	— 2e	182 ..	532 .	Banque ottomane	530 50
94 90	— 3 0/0	... ..		OBLIGATIONS	DERNIER COURS		— 3e	183 ..	... ..	Douanes	...
619 50	— Chinois	... ..		Ville Paris 1855-60	... ..	181 ..	Andalouse 1re série	151 .	692 ..	Rio	689 ..
94 50	— Cautions 3 0/0	94 70	563 50	— — 1865	563 ..	192 ..	Asturie 1re série	190 25	188 ..	Tharsis	187 ..
103 90	Russe 4 0/0 1889	... ..	432 ..	— — 1869	431 ..	268 ..	— 2e —	176 ..	342 ..	Alpines	340 ..
103 45	— 4 0/0 1890	... ..	417 ..	— — 1871	417 ..	255 ..	— 3e —	190 ..	648 ..	De Beers	642 50
87 80	— 5 0/0 1879	87 49	110 25	— — 1871 1/4	109 25	506 ..	Saragosse 1re série	265	276 50	Tabacs	275 ..
101 40	— 4 0/0 1889	102 .	530 ..	— — 1875	578 ..	... ..	— 2e —	258 ..	197 ..	Robinson	198 ..
92 30	— 4 0/0 1890	102 30	575 ..	— — 1876	575 ..	... ..	Gaz parisien	507 50	12 ..	Buffelsdoorn	12 ..
94 90	— 3 0/0 1891	94 70	526 ..	— — 1894	526 ..	... ..	Cacérès	64 25	67 ..	Chartered	87 50
... ..	— 3 0/0 1898	... ..		Ville de Lyon	192 ..	... ..	Ouest-Espagne	85 .	109 50	Goldfields	102 50
1990 ..	Est	1990 ..	102 25	Foncières 1879	508 ..	... ..	Est-Espagne	230 ..	75 50	Langlaagte	77 ..
1882 ..	Lyon	1890 ..	509 50	— — 1883 4 0/0	470 ..	300 ..	Portugaise 3 0/0	... ..	38 50	Randfontein	38 ..
1428 ..	Midi	1482 ..	470 ..	— — 1885	501 50	661 ..	— — 4 0/0	... ..	30 50	Transvaal	30 ..
2080 ..	Nord	2070 ..	598 ..	— — 1895	... ..	482 50	Chemins argentins	... ..	18 .	Bechuanaland	17 ..
1835 ..	Orléans	1850 ..	... .	Communales 79 4 0/0	493 ..	28 ..	Suez 5 0/0	665 ..	52 50	Mozambique	53 ..
... ..	Ouest	1192 ..	499 .	— — 80 —	590 ..	28 ..	— 3 0/0	481 ..	88	Durp. Roodep	88 ..
... ..	Bône-Guelma	775 ..	501 .	Bône-Guelma	470 ..	19 50	Panama 5 0/0	25 50	45 50	Sheba	43 ..
... ..	Gaz Parisien	1113 ..	489 50	Est 3 0/0	475 ..	21 ..	— 3 0/0	19 .	75 ..	Simmer	75 ..
... ..	Suez (actions)	3450 ..	475 ..	[illegible]	472 ..		— 4 0/0	18 75	581 ..	Ferreira	581 ..
							— 5 0/0 nouv.	26 .	107 .	Rast-Rand	106 ..
							Gaz de Madrid	... ..	55 50	Kleinfontein	55 ..

BOURSE DE LYON *du 18 Avril*

PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTATS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER	PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS
102 87	3 0/0 Français	102 50	... ..	Dombes et Sud-Est	470 ..				521 ..	Rochebelle	... ..
...	3 — coupures 500	... .	... ..	— nouvelles	... .	1890 ..	Gaz		1075 ..	Grand'Combe	... ..
101 10	3 0/0 Amortissable	... .	... ..	P.-L.-M. fusion	476 ..	1290 ..	Angers	... ..	1819 .	Blanzy	... ..
...	3 — coupures 500	... .	... ..	— — nouv.	470 ..	452 ..	Besançon	... ..	879 ..	Dombrowa	98 ..
106 62	3 1/2 0/0 1894	106 15	... ..	Autr.-Hong. nouv.	... .	... ..	Bourg	... ..	95 ..	Borax	440 ..
...	3 — coupures 500	106 60	... ..	Cacérès	98	1296 .	Dole	... ..	442 .	La Péronnière nouv.	389 ..
91 ..	Emp. 2 1/2 0/0 Tonk.	..	... ..	Lombardes 3 0/0	388 50	1360 ..	Florence	... ..	890 .	Charb. de Trifail	
...	Emp. Madagascar	...	... ..	— — nouv.	386 ..	875 ..	Limoges	870 ..		**Transports**	
...	Chine 4 0/0 or	104 ..	... ..	Nord-Esp. 1re série	200 ..	160 ..	Lyon	... ..	445 ..	Cie gén. Navigation	... ..
...	Dette égypt. unifiée	... ..	... ..	— 2e série	181 ..	390 ..	Padoue-Vicence	... ..	950 ..	Bateaux-Omnibus	... ..
...	— — privil.	... ..	... ..	— 3e séri	... .	1270 ..	Le Puy	... ..	388 ..	Croix-Rousse	745 ..
42 40	Espagne 4 0/0 exté.	... ..	... ..	Asturies 1re hyp.	191 ..	4885 ..	Reims	... ..	745 ..	Croix-Paquet	660 ..
...	Hongrie 4 0/0	... ..	... ..	Saragosse 1re hyp.	266 ..	670 ..	Saint-Etienne	... ..	660 ..	Fourvière-Ouest	1675 ..
91 85	Italien 5 0/0	... ..	... ..	— 2e hyp.	... .	945 ..	Toulon	... ..	1675 ..	Omnib. Tram. Lyon	... ..
21 95	D. c. ottomane sér. D	... ..	102 25	Ville de Lyon	103 ..		Venise	... ..	720 ..	St-Etienne-Rive-G.	... ..
...	Consolidé ottomane	... ..	... ..	— St-Chamond	... .		**Fonderies**		530 ..	Drôme	... ..
455 ..	Priorité —	... ..	492 50	— Tarare	... .	189 ..	L'Horme	175 ..	530 ..	— nouv.	415 ..
482 ..	Douanes —	... ..	470 ..	Croix-Rousse	... .	2080 .	Creusot	3970 ..	428 ..	Tramw. élec. Dijon	495 ..
...	Russe 4 0/0 67-69	... ..	459 ..	Lyon-Fourvière	... .	1410 .	Aciéries marine	1895 .		— Clermont	1282 50
...	— 4 0/0 1880	103 ..	455 ..	Ouest-Lyonnais	... .	797 ..	Commentry-Fourc.	797 .	1085 ..	Cie Lyon. Tramw.	
...	— 4 0/0 1890	... .	385 ..	Rhône	... .	374 ..	Franche-Comté	372 ..		**Diverses**	
94 45	— 3 0/0 1891	94 40	395 ..	St-Victor à Thizy	... .	889 ..	Châtillon-Commen.	890 ..			
109 05	— 3 1/2 0/0 1894	... .	517 ..	Tram. Clermont	514 ..	2395 ..	Aciéries Firminy	2350 ..		Rue de Lyon	835 ..
95 10	— 3 0/0 1898	... .	513 ..	Tramways de Lyon	513 ..	1440 ..	— St-Etienne	1540 ..	835 ..	Rue de la Bourse	... ..
	ACTIONS		485 ..	Drôme		1180 ..	Fonderies Chasse		9075 ..	Cie Génér. des Eaux	455 ..
815 ..	Crédit Lyonnais	808 ..	509 ..	Dombrowa		580 ..	Atel. Chaléassière			Forces mot. du Rh.	
390 ..	Société Fonc. Lyon	... .	509 ..	Fond. l'Horme anc.		350 ..	Etablissem. Gail		455 ..	Cie des Abattoirs	732 50
...	Société Lyonnaise	... .	502 ..	Blanzy		530 ..	Usines Franc-Russe	845 50	4 ..	Prod. chim. d'Alais	128 ..
2440 ..	Canal de Suez	... .	... ..	Cuivre Lyon-Mâcon	509 ..	369 ..	Cuivre Lyon-Mâcon		715 ..	Usines du Rhône	
491 ..	Banq. Pays-Autrich.	... .	512 ..	Verrerie Richarme		280 ..	Fond. Forges Alais		132 ..	Carrières du Midi	5500 ..
582 ..	Banque ottomane	... .	494 ..	Eaux & Eclairage	... .	490 ..	Parts Kama	492 ..	840 ..	Plaques Lumière	
...	Mobilier espagnol	... .	511 ..	Rue de Lyon	511 ..	4075 ..	Huta-Bankowa		6490 ..	Immeubles St-Paul	540 ..
738 ..	Autrichiens-Hong.	... .	120 ..	Trifail			**Mines**		825 ..	Brasseries Rinck	
...	Lombards (Sud-Autrichiens)	... .	268 50	Soltiel Coronada	511 ..	186 .	Loire	180 ..	585 ..	— Hoffherr	800 ..
64 ..	Nord de l'Espagne	... .	178 ..	Charb. d'Urikany		885 ..	Montrambert	889 ..	540 ..	Magasins Sineux	
				Barcelone directe	169 ..	440 .	Saint-Etienne	445 ..	107 ..	Cie Lyon. exploitation	
				Sagovia à Médina							